

REVUE D'ÉTUDES

AR VRO

GWIRIONEZ

10

Juin 1961

AR VRO

Revue trimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de rédaction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek

Secrétariat : R. Pennek, 132, rue de Verdun, Brest.

Trésorerie : J. Desbordes, 14, rue Colbert, Concarneau (Fin.)

C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 10 NF l'an — Sur beau papier : 15 NF

Etudiants, militaires : 6 NF

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 3 NF

Envoi hors zone-franc, supplément de 2 NF

Le numéro : 2,50 NF

N° 10

Juin 1961

SOMMAIRE

Bretagne An Zéro, G. E. ABANNA	1
Conditions d'un Mouvement structurel, T. KALVEZ	7
Daou-ugent vloaz zo... ..	17
Unvaniezh an Emsav, Youenn OLIER	19
Camp des Bretonnants, V. de BELLAING	25
Noël Le Nestour, R. D.	34
Brice Parain, citation	37
A propos de la thèse de M. Gourvil, M. GLANNDOUR	39
Ugent vloaz zo... ..	42
Chronique Flamande, Roeland RAES	43
On nous écrit... ..	46
Notes de lecture	55
Prénoms Bretons, R. PENNEK	61
Les bonnes lectures	71
Ar vro voemet, Y. GOFF	73
Tour d'Horizon	75

BRETAGNE AN ZERO

« Peut-être faut-il qu'elle ait été dénoncée publiquement pour qu'une erreur devienne un mensonge, et ce serait à cela finalement que servirait la littérature, pour qu'on avance tous ensemble d'une façon certaine, si lente soit-elle, dans la connaissance de la vérité ? »

BRICE PARAIN, *De Fil en Aiguille*.

Mes camarades me pardonneront d'écrire en français pour une fois, car je destine ce papier aux Français autant qu'aux Bretons. Jusqu'ici, une minorité, l'Emsav, se préoccupait de la Bretagne ; or, depuis juin 61 la France entière est tournée vers notre pays. On parle de secourir la Bretagne ; en fait, il s'agit de faire la Bretagne. Nous avons haï la France : elle ignorait la Bretagne qu'elle asphyxiait. Nous sommes prêts à la traiter en amie pourvu que la main qu'elle nous tend soit loyale ; nous sommes faibles et mal conscients de nous-mêmes encore auprès d'elle qui est forte et organisée, mais nous savons que l'heure de la Bretagne est venue et cela est une force incommensurable. Notre joie est trop grande pour que nous puissions haïr encore, mais que la France sache que, si elle persiste dans son attitude ancienne, notre pays se fera sans elle, et que dans ce cas la crainte de la ruine française ne nous arrêtera pas.

J'ai suivi d'assez près l'évolution de ce que les journaux parisiens appellent l'« insurrection bretonne », soit mêlé aux foules qui attendaient le verdict à Quimper et à Morlaix ou encore aux équipes de barreurs de route, soit par les entretiens que j'ai pu avoir avec des dirigeants syndicaux de tendances diverses, soit tout simplement en lisant la presse française, et je pense, maintenant qu'est passée la première vague du soulèvement, pouvoir établir un certain nombre de constatations. Mes constatations différeront de celles des journalistes français ; je ne veux pas par là mettre en doute l'objectivité de ceux-ci : c'est moi qui ne puis prétendre à l'objectivité, du moins au même sens qu'eux. — la Bretagne n'étant pas pour moi un objet, ne coïncidant pas avec un ensemble de faits déjà

engagé dans le passé. Je veux dire par là que ma nationalité, — historiquement, mais d'abord pour une conversion totale, d'existence et d'identité, — est bretonne ; que ma nationalité bretonne est une nationalité de chair et de sang, que la nationalité française qui m'est imposée n'est qu'une nationalité de papiers et ne correspond pas à mon être authentique. Le Breton qui est la Bretagne et le non-Breton, qui voit la Bretagne, ne peuvent espérer se rencontrer dans un champ d'objectivité, mais l'un a besoin de l'autre dans sa recherche de la vérité.

J'ai sous les yeux l'intéressante étude de Gabriel ENKIRI, envoyé spécial en Bretagne de l'hebdomadaire Tribune Socialiste. En voici quelques extraits :

... « Ce qui frappe, en effet, dans ce mouvement c'est autant l'unité et la résolution des troupes que la solidarité qui les anime. Toute la Bretagne est avec ses paysans. »

... « La Bretagne aujourd'hui se retrouve à « côté » de la France, en dehors de la « métropole ». Va-t-elle pour autant exiger son Indépendance ? Non. Ce qu'elle souhaite, au contraire, c'est son intégration. »

... « C'est le brusque effondrement des prix qui a provoqué l'insurrection bretonne mais, de même que pour l'Algérie, le feu couvait depuis longtemps. Pour celui qui connaissait la Bretagne — qui la voyait de l'intérieur — il était clair que l'insurrection éclaterait quand « il n'y aurait plus moyen de faire autrement ». La comparaison avec l'Algérie n'est pas du tout saugrenue ; tout comme l'ancienne « province » d'Afrique du Nord, la Bretagne est à la fois sous-développée et « éloignée » de la Métropole. Ses représentants ne parvenaient pas à se faire entendre au sein du Parlement et bien souvent ses députés-paysans ne sont que des « paysans-bidons » plus ou moins fabriqués par l'Administration. Gourvellec (*sic*) et Léon — qu'ils me pardonnent ! — mais c'est Ben Bella et Krim Belkacem ! et, croyez-moi, des Ben Bella j'en ai rencontrés entre Lorient et Pontivy. »

... « L'actuelle révolution bretonne a un caractère aussi populaire que la Révolution algérienne. »

... « Incontestablement, l'impressionnant mouvement paysan provoquera des réflexions salutaires parmi les travailleurs, surtout en Bretagne où les sommets parisiens des Partis n'ont jamais eu beaucoup d'influence. »

... « Car il s'agit bien d'une révolution : les Bretons ont pris conscience de leur solidarité économique (et donc politique). »

Et ceci est la conclusion de l'article :

« L'intégration de la Bretagne et l'Indépendance de l'Algérie sont deux entreprises d'intérêt national qu'il importe de concevoir dans l'immédiat et à long terme. »

Cette étude, pour reprendre les thèses qui sont celles de l'Emsav depuis 40 ans, — qu'on relise la collection de Breiz Atao par exemple, — n'en aboutit pas moins à des conclusions opposées. Mais là n'est pas l'important. Il est dans le fait révolutionnaire que la presse parisienne en arrive :

1° à poser un problème breton ;

2° à poser la Bretagne comme une colonie (1) ;

3° à envisager les solutions en termes d'indépendance et d'intégration.

Je n'irai pas, imitant Gabriel Enkiri lorsqu'il s'appuie sur le dire d'un paysan qui « veut être intégré », prendre pour preuve de quoi que ce soit le nombre de fois que des paysans m'ont dit « c'est Breiz Atao qui avait raison ». Au contraire, je trouve plus significative l'attitude actuelle des masses bretonnes, dans son contraste avec les positions de la presse parisienne. Bien sûr, il est des paysans et surtout des chefs syndicaux qui ont remédié à l'ignorance imposée par l'école française de l'histoire et de la culture de leur pays, qui ont opéré leur prise de conscience bretonne, dont la nationalité authentique est bretonne. Mais la grosse majorité en est encore arrêté à des opinions passionnelles que, par comparaison avec les trois points ci-dessus, je décrirai ainsi :

1° le problème est paysan. Le Gouvernement est un mauvais maître. Mais il devra plier et donner aux paysans les mêmes avantages qu'aux autres classes sociales ;

2° le terme de colonie appliqué à la Bretagne surprend et met mal à l'aise : d'abord la formation française classique a donné aux Bretons leur Bretagne comme une notion sentimentale désuète ; ensuite la même formation les a pétris de mépris

(1) Voir entre autres *Charivari* de novembre 60 : A. Figueras, « La Bretagne, dernière colonie française ». *Express* du 13-6-61 : « La Bretagne ressemble fort, au point de vue économique, à une colonie ». *Canard Enchaîné* du 21-6-61 : Morvan Lebesque, *Bécassine et ses tracteurs*, où l'on relève cette définition : « Qu'est-ce que la Bretagne ? Une colonie sous-développée de la France ». — Un lecteur plus assidu que je ne le suis de la presse parisienne apporterait certainement des références plus nombreuses.

pour les peuples coloniaux ; ne sont-ils pas eux, les Bretons, qui ont conquis à la France son empire colonial, et n'ont-ils pas été assez scandalisés de le voir s'en aller au vent ? Et maintenant ce seraient eux, dont leurs maîtres disaient qu'ils étaient « deux fois Français », qui seraient un peuple colonial ? Non, leur appartenance à la nation des Parisiens est tabou ; et tandis qu'à Paris on compare Gourvennec à Ben Bella, Gourvennec à Morlaix démarque Mirabeau ;

3° ce même tabou est la raison du réel vertige qui prend les Bretons quand, la logique faisant son chemin, aidée par la presse parisienne, l'idée se fait jour qu'ils auraient à gagner à l'indépendance de la Bretagne. Les dernières années ont beau leur avoir apporté l'idée de l'indépendance des peuples comme le terme normal de toute sujétion, ils repoussent avec effroi l'idée d'indépendance, non pas qu'ils la considèrent comme une mauvaise affaire, bien au contraire, surtout maintenant, mais parce qu'elle revêt à leurs yeux une couleur criminelle : « nous devons servir la France ».

Est-ce la peine d'insister davantage pour faire ressortir que ce sont les Parisiens qui ont raison contre les Bretons, et que la mentalité même de ceux-ci montre assez que les Parisiens voient juste en faisant d'eux des colonisés. En effet, ce contraste paradoxal est aisé à comprendre pour qui connaît, non pas spécialement les Bretons, mais les peuples colonisés quels qu'ils soient. Ce qu'oublie toujours les « politiciens du fait accompli », tant en Algérie qu'en Bretagne, c'est que la condition de l'homme colonisé s'exprime, avant la sujétion économique, politique, culturelle, par la sujétion mentale ; les promoteurs de l'Action Psychologique le savent bien, pour eux. Tant que sa soumission n'est pas pour lui un fait qui va de soi, le peuple le plus envahi, le plus assimilé n'est pas conquis. Par contre, l'esprit de l'homme colonisé est barré à sa racine, il porte un interdit contre sa connaissance de lui-même et de sa condition. Seule une révolution permet de briser ce cercle puissant, de transgresser victorieusement tabous et interdits. Comme la colonisation, la révolution est d'abord mentale : le colonisé qui se connaît comme tel s'est déjà décolonisé. Le fait que ce sont les Parisiens et non les Bretons qui proclament que la Bretagne est une colonie se comprend parfaitement en ce que l'esprit du colonisé n'est pas libre : l'interdit qui entrave sa liberté ne le laisse pas libre de mettre

en question cette liberté même. Il vit dans un état d'hypnose qui lui enlève précisément la critique de cet état.

Maintenant, nous pouvons nous demander pourquoi certains Parisiens concluent à « l'intégration pour la Bretagne et l'indépendance pour l'Algérie ». Gabriel Enkiri, par exemple, après s'être appliqué à assimiler les deux « provinces » tout au long de son article, termine ex abrupto sur ces termes mêmes. Serait-il, lui aussi, de ces « politiciens du fait accompli » dont surabonde la gauche française ? « Les paysans, titre-t-il, veulent être intégrés ». Mais là, avant même de recourir aux arguments psychologiques, il faut rectifier un vice de raisonnement. En effet, de deux choses l'une, ou bien ces paysans n'ont pas la conscience d'une nationalité bretonne, et ils sont intégrés à la nation française depuis longtemps ; ou bien ils en ont conscience et sont donc en lutte contre l'entreprise séculaire de l'intégration française. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas en tant que Bretons qu'ils peuvent demander à être intégrés à la France, mais en tant que paysans à la société moderne. C'est par une entorse à la logique que l'auteur en vient à proposer l'intégration de la Bretagne à la France comme une volonté des Bretons.

Nous sommes à même de mesurer la difficulté et la longueur du travail qu'est pour une conscience de Breton son affranchissement du tabou français. N'a-t-il pas fallu des années à chacun d'entre nous pour constituer à travers une longue expérience spirituelle notre nationalité authentique, notre nationalité bretonne de chair et de sang ? Pourtant, le levain est maintenant dans la pâte, nos compatriotes vont franchir en accéléré le même chemin : la décolonisation est un processus nécessitant sans doute un concours exceptionnel de circonstances, mais une fois amorcé, ce processus est de ceux qui s'accélèrent eux-mêmes. J'entends par décolonisation, bien sûr le retour à la santé économique, politique, culturelle, mais surtout la levée des interdits mentaux qui empêchent l'homme asservi de s'estimer lui-même. J'ajouterai, et là est peut-être un apport particulier des Celtes, précieux à notre époque des monstruosité étatiques : le passage de l'attitude qui met l'État au-dessus, en maître, à celle qui le place au-dessous et le tient pour une servitude muette. Cet État n'étant pas indument maître n'a plus la tentation d'aller recruter de nouveaux serviteurs. — conquérir de nouveaux peuples ; étant un service

sans gloire il a toujours assez de maîtres, de citoyens libres, à servir. Or, en Bretagne nous avons bien désappris ce qu'est un citoyen libre, — car nous l'avons su, j'en appelle les historiens à témoin, — depuis que nos voisins français, n'ayant connu de la leçon que son début, prétendent nous la faire réciter.

G. E. ABANNA.

Pour aider le Mouvement culturel breton

KUZUL AR BREZHONEG

association des publications,
mouvements et écrivains
bretonnants

- Envoyez le produit de vos collectes
- Versez votre obole
- Demandez des insignes

à L. MORVEZEN, fils
6, avenue de la Gare, CONCARNEAU
C. C. P. 1316-63 Nantes

Conditions d'un mouvement stzucluzel (1)

par

Tugdual KALVEZ

*Le vrai pouvoir du philosophe est là :
il désenchante le réel et nous passionne
pour lui.*

Gilbert SIGNAUX.

Le Mouvement breton contemporain est plutôt pessimiste. Parfois, je penche à penser que c'est à juste raison. Après sa désintégration en 1944, la rupture de quinze années d'hésitation et de regroupement timide, en face de perspectives incertaines, de chances de réussite douteuses, il serait difficile au moins clairvoyant d'afficher béatement un optimisme idéaliste. Cependant, avons-nous des raisons suffisantes pour justifier notre résignation ? Ce sentiment bâtard est fondé en conditions diverses qu'il s'agit d'éclairer. Il sera ensuite plus aisé d'envisager quelle attitude prendre à leur égard ainsi que la conduite à suivre pour créer les conditions propres à l'optimisme.

Nous semblons accepter le discrédit que quinze années noires font peser sur le Mouvement breton et continuer à nous enfermer dans nos incertitudes que la propagande gouvernementale a engendrées et entretient. Notre pessimisme est le résultat immédiat de notre soumission à cette propagande, l'acceptation d'un discrédit hypocrite, seule arme véritablement efficace qu'un Etat autoritaire peut opposer au réveil d'une nationalité : « Qui veut noyer son chien prétend qu'il a la rage ». Il se développe en vase clos, sans possibilité d'en sortir sinon en brisant ses conditions. La première tient à la survivance excessive du passé récent dans le présent. En tout premier lieu, il convient de dénoncer l'odieuse manœuvre, les entorses, les crimes envers la vérité, une vérité qu'il faut

(1) Se reporter à l'article d'Abanna, *Ar Vro*, n° 7.

révéler sur ce passé dont nous n'avons ni à rougir ni à tirer orgueil. Mais, il ne s'agit pas seulement d'extirper des idées fausses de la conscience d'autrui ; il faut encore psychanalyser la nôtre, débarrasser notre esprit de ce complexe de culpabilité qui nous annihile ; notre « mauvaise conscience » tient à ce faux passé auquel notre faux présent se soumet. En face des persécutions dont nous avons été l'objet, un certain nombre d'« anciens » se sont repliés sur les valeurs dont ils avaient fait leur raison de vivre. Ces regrets du passé réel ne sont plus de mise ; ils paralysent notre action. Il faut savoir évoquer ce passé sans se scléroser sur ses hauts faits et le considérer désormais comme le dernier feuillet de notre histoire.

La première cause de notre pessimisme pour être la plus directe n'est pas, à mon avis, la cause fondamentale. Hors le conservatisme, le passé peut-il obstruer le futur ? Vingt années d'action condamneraient tout notre avenir ? Si l'on s'en tient à l'étude de l'histoire récente, la condition s'offre comme suffisante ; elle ne résiste pas à l'observation des conditions de l'optimisme. La destruction de la cause apparente de notre pessimisme enferme uniquement les conditions négatives de l'optimisme, la mise en état des consciences préparatoire à l'ouverture sur le positif que l'esprit libre sera seul en mesure de créer.

Remarquons, en effet, que le pessimisme ne s'ouvre pas ; c'est comme un cor de chasse sans embouchure. Le Mouvement breton contemporain a toutes les peines du monde à ne pas se laisser enfermer dans un cercle vicieux. Parce qu'avec gêne il se retourne sur lui-même, parce qu'il n'est pas assez ouvert sur l'extérieur, il ne peut accéder à une certitude dans l'avenir, c'est-à-dire à l'espoir. Il est vrai qu'« il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », mais la lutte qui tend à devenir une fin en soi revêt un aspect gratuit qui ne laisse de décourager. Pour créer une confiance à toute épreuve, il faut une fin vers laquelle il s'agit de tendre, posée avec netteté à l'absolu. L'appartenance à une collectivité ne suffit pas à engendrer l'optimisme. Quand la communauté souffre dans son unité comme dans son essence, et c'est notre cas, l'optimisme se dégrade dans la même proportion. Il faut une collectivité dans le sens de l'histoire. Or, actuellement, pour nous Bretons, « l'ordre providentiel », comme disait Renan, est sur le vieux continent, dans cette Europe-Unie à venir que le Marché Commun commence à réaliser sur le plan

économique. Il ne s'agit pas pour nous de discuter de l'opportunité de cette réalisation. Ce qui importe c'est de s'y intégrer. A supposer que nous soyons contre, notre voix serait ridiculement mince dans le plateau de l'opposition. Certes, nous n'acceptons pas l'Europe que nos maîtres voudraient nous imposer ; mais, si la réalisation présente est mauvaise, le principe reste valable. Nous ne sommes pas les seuls à vouloir transformer la perspective actuelle qui ne peut être que momentanée. La base de notre lutte doit être cette future Europe-Unie dans laquelle nous devons nous assurer une place politique. Il sera alors difficile à nos détracteurs de jeter la suspicion sur notre action, si nous savons le crier assez fort, si nous savons imposer l'évidence Europe à l'évidence France, faire comprendre que la notion d'Etat disparaît désormais devant celle de Continent et de Nation. Notre lutte deviendra alors la lutte d'une minorité pour sa reconnaissance européenne, lutte solidaire de tant d'autres nationalités.

Le but étant fixé, notre optimisme se sent une voie mais pressent la difficulté à combler la distance qui nous sépare du but. L'optimisme ne peut naître d'une fin que si celle-ci s'accompagne des moyens. Nous voulons parvenir à donner au peuple breton une conscience essentiellement bretonne, l'évidence de notre communauté spécifique à laquelle suivrait l'appel de concrétisation d'une structure bretonne, puisque l'évidence phénoménologique demande la structure. Mais le peuple breton est loin de partager cette évidence et les temps menacent qu'il ne l'ait jamais plus. Le problème se pose donc à l'envers. Il s'agit de créer une structure destinée à engendrer l'évidence recherchée. Et notre optimisme ne peut vraiment naître que de la réalisation de cette structure forte.

Il existe deux voies pour parvenir à établir la structure politique bretonne, deux modalités qui, pour s'opposer dans le principe, ne sont pas incompatibles dans les faits, bien au contraire. La moins révolutionnaire consiste en un noyautage maximum des organismes existants, municipalités, chambres de commerce, syndicats, etc... C'est la solution choisie par le M. O. B. Elle est un compromis entre la volonté d'une structure bretonne et l'acceptation de la structure française, mais pour la modifier de l'intérieur. L'évolution est nécessairement lente. Mais, c'est, néanmoins, une politique à soutenir fermement car elle fait avancer le problème breton avec sûreté. Elle éduque la masse, lui fait prendre conscience sans l'effaroucher.

Cependant, la seconde solution serait plus radicale. Elle consiste à superposer à la structure française une « administration » officieuse, propre au Mouvement. Le F. L. N. l'utilise de nos jours. Il a non seulement un Gouvernement, une Assemblée et une armée, mais encore ses municipalités, ses tribunaux, ses organismes sociaux, culturels, etc... On peut juger de son efficacité par les résultats. C'est la solution la plus certaine du problème breton, car elle s'efforce « vers une structuration, c'est-à-dire vers une société authentique capable de rivaliser à tout égard avec l'ordre français » (Abanna).

Laquelle de ces deux politiques adopter ? J'ai bien dit qu'elles n'étaient pas incompatibles en pratique, mais, à l'heure actuelle, les conditions de l'action nous obligent à faire un choix. En effet, la seconde solution serait sans conteste la plus efficace... à la condition que dans TOUTE commune et dans TOUS les domaines nous soyons en mesure de mettre en place des responsables pour animer l'ordre capable de rivaliser avec le système étatique. Il nous serait sans doute possible de le faire si la discipline et l'unité étaient totales au sein du Mouvement breton — ce qui est loin d'être le cas. Même, à supposer que tous nos actifs compatriotes soient d'accord avec notre façon de voir, combien voudront s'engager sur cette voie périlleuse ? Je suis profondément persuadé que cette politique ne peut même pas être tentée en fonction du faible développement et de la non-élaboration d'UN Mouvement breton. Par contre, la voie légale nous est ouverte largement. Non pas qu'elle nous mène à un paradis sans problème par une route sans difficulté ni détour, au contraire, mais parce qu'elle est, en premier lieu, une école où l'on apprend à penser non plus de nos bureaux, mais en fonction directe du peuple avec et pour lui. C'est bien une autre réalité que celle de nos nécessaires cogitations préparatoires, qui trouvent l'occasion de s'y éprouver. Et il ne faudrait pas oublier, quand même, la psychologie actuelle de nos masses qui se recroquevillent devant l'épouvantail de « l'autonomisme ». Elle est, d'autre part, psychologiquement plus payante. Chacun sait le caractère conservateur et soumis de nos compatriotes à ce système qui les tue mais ce dont ils n'ont pas conscience. Tout ce que dit le maire de la commune, pour peu qu'il ait fait quelques années d'études secondaires, ou l'instituteur ou le recteur, est parole de vérité. Si ce maire, cet éducateur, cet ecclésiastique tenaient à leurs ouailles un langage breton, combien l'évidence phénoménologique que nous cherchons à créer gagnerait rapidement

du terrain ! La cause bretonne s'enrichit plus d'un conseiller municipal gagné à nos idées que de mille ouvriers ou paysans. La première étape doit voir la conquête des mairies, soit en persuadant les édiles en place, soit en faisant acte de candidature aux renouvellements de municipalités (2), mieux encore en menant une lutte simultanée. Je ne crois pas à la solution du problème breton tant que les municipalités, chambres de commerce, syndicats (3), partis (3)... ne seront pas ou fortement noyautés ou entre nos mains. Alors, quelle sera notre force si cinq cents communes décrètent une grève administrative illimitée et si ce refus d'enregistrer l'état civil s'accompagne d'une grève générale de l'impôt (4) ! Ces perspectives sont pleinement révélatrices de l'écho que peut attendre notre action si celle-ci s'exécute dans cette « illégale légalité ». Dès lors, le fédéralisme dans le cadre français ne sera pas éloigné. Le principal sera fait, mais il restera à donner une formation culturelle, une structure économique élaborée à la Bretagne, et, surtout, à passer du stade fédéraliste français au plan européen. Mais, nous sortons alors de la politique primitivement définie pour entrer dans la seconde perspective.

D'aucuns penseront que cette structure politique est suffisante, que du moment qu'on réalise un ordre pratique « tout » doit suivre. Je ne le pense pas. La structure politique est essentielle, c'est un fait, mais elle piétinera ou même succombera à la persécution si elle n'est pas soutenue par une idéologie sans démagogie mais sincère, solide et généreuse. L'évidence de la nation bretonne ne naîtra pas tout de suite, l'homme s'accroche à ses idées reçues et il aime être rassuré dans ses évidences, ce que de zélés intéressés ne manqueront pas de faire. La notion de « Bretagne Bretonne » sera combattue, de front et de dos. L'idéologie, première psychologiquement, nivellera le terrain et fondera la structure politique. Elle sera, en outre, en mesure de répondre à l'impérialisme français par un internationalisme sain qui concilie de justes nationalismes. Pour disposer d'une structure totale, l'idéologie politique doit elle-même être assurée par une idéologie étendue, une conception générale du monde, c'est-à-dire une philo-

(2) Avoir des candidats sur toutes les listes.

(3) Où il est toujours possible de se faire une place, car il n'y a pas de volontaires !

(4) Forme d'action envisagée par un membre du Comité Directeur du M. O. B... lorsque le développement du noyautage le permettra...

sophie. Les marxistes disposent de l'arsenal d'une idéologie complète qui fait leur force. L'existence d'une philosophie bretonne est le gage de notre succès et l'assurance de notre réussite en durée. L'échec du Mouvement breton à la fin de la seconde guerre mondiale aurait été moins lourd si nous avions eu une philosophie solidement établie et partagée pour soutenir notre idéologie. Cette philosophie existe en germe dans nos esprits, mais elle reste informulée ; elle demeure inconsciente et intransmissible radicalement. A nous de la mener à son terme. Il va de soi que ces études ne peuvent aboutir d'un jour à l'autre. Néanmoins, tout en organisant notre structure politique, il faudra poursuivre parallèlement notre structuration philosophique, en commençant par les points essentiels. Cette investigation ne peut être l'œuvre d'un seul. Notre vieil individualisme devra céder le pas devant l'apport collectif au sein d'un Centre d'Etude et de Recherche Bretonne créé à cet effet. Voilà, à mon avis, le programme qu'il s'agit d'entreprendre au plus tôt pour donner à notre action les « armes de la pensée », indispensables en ce siècle de lutte idéologique, vaste chantier mais promesse sûre d'un avenir conforme à nos aspirations.

Or, notre optimisme dépend étroitement des points que nous venons de définir. S'il se fonde dans l'avenir, il se joue essentiellement dans le présent, un présent tourné vers le conditionnement de ce futur. Espoir, liberté, avenir sont trois termes liés d'une manière indissociable. Notre espoir s'accroche à la destinée de notre pays et dépend de la conception même de notre optimisme. Il doit être critique, soumis au crible d'un esprit cruellement lucide. Mais, c'est un optimisme en devenir et non statique, déterminé en conditions. Il n'est digne de naître aujourd'hui que si nous avons l'assurance que la société bretonne se structure fatalement vers le but que nous nous sommes fixé. Néanmoins, nous pouvons avoir l'espoir que, s'ils aspirent à voir se réaliser cette structure, nos compatriotes comprendront et accepteront les conditions préalables sans lesquelles l'avenir s'éteint : unité, courage, volonté tenace. De nos jours, le monde politique nous enseigne que les faibles sont de moins en moins vaincus. Notre espoir est légitime si nous savons être à la hauteur de ses conditions.

NOTE I

La première œuvre philosophique issue de la vie même de l'Emsav fut, je crois, celle que publia GWALARN, en 1941, sous le titre *Skiant Vreiz* et la signature de GAWAIN. Encore plus littéraire que philosophique, incertaine dans sa méthode, elle est pourtant ce qui a été écrit de plus juste sur le patriotisme breton ; de nouvelles études pourront être menées avec une pensée plus rigoureuse, mais difficilement avec une vision plus pure de la réalité.

Je ne veux qu'encourager Tugdual KALVEZ, mais je dois à la probité de nos recherches communes de faire remarquer combien il nous manque, à lui et à notre génération, de nous être pénétrés de la pensée du premier Emsav. Comme un mur derrière nous, les événements de 44 nous barrent le retour aux sources, du moins le croyons-nous, ou un ennemi rompu à la pratique des aménagements d'évidence tente-t-il de nous le faire croire. Toujours est-il, qu'à la faveur de cette coupure, les erreurs graves que nos aînés avaient cru régler définitivement, resemées et cultivées par des mains prêtées à la malveillance, repoussent et dans certains cas il nous faut tout reprendre depuis le début. C'est par exemple le combat de la langue qu'on a cherché à désarticuler de l'ensemble du combat national, à brouiller dans ses raisons effectives, pour en faire, sous couleur d'un superloyalisme à la Nation Française, un mouvement manifestement non viable, réactionnaire, « en faveur des idiomes régionaux ». Les conséquences de ces menées si bénignes en apparence qu'on les a qualifiées d'« opium de l'Emsav » (1), en voici une : voici Tugdual KALVEZ, patriote authentique, ambitieux de promouvoir une philosophie bretonne, et trouvant comme naturel de le faire en langue française. Tous dans le premier Emsav faisaient *a priori* du breton leur langue, et ceux qui publiaient en français regardaient leurs écrits comme des travaux d'attente, leur but étant l'expression bretonne intégrale de leur vie. Et s'il fut jamais question entre eux d'une philosophie bretonne, je ne pense pas qu'ils aient pu la concevoir autrement que comme une entreprise de langue bretonne.

Ceci s'impose du reste d'un simple point de vue formel : une philosophie est intimement liée à une langue, elle est l'explicitation de ce dont la langue est l'expression naïve originale ; elle est la réflexion sur lui-même du génie de la langue. Une philosophie bretonne conçue en français ne sera jamais qu'un démarquage de la philosophie française, ou un nouveau courant de cette philosophie. En cela par exemple, *AR VRO*, revue d'études en français n'est qu'une étape destinée à des travaux préparatoires et négatifs, une formule d'attente motivée par l'inculture des élites bretonnes elles-mêmes : à supposer qu'il en aille ainsi jusqu'à une Bretagne libre politiquement, économiquement, etc..., cette Bretagne, toute indépendante soit-elle, serait une autre nation française, comme la nation française qui est au Canada, en Belgique ou en Suisse. Le M. O. B. chanterait peut-être victoire, et cette fois pourtant nous aurions perdu les dernières chances d'une nation bretonne.

C'est pourquoi, dans le même ordre d'idées, quand il s'agit de textes fondant une philosophie nationale, je penche à croire qu'une traduction est inutile sinon nuisible : le traducteur est astreint à les

repenser à l'aide des catégories françaises, notre pensée n'a que trop subi depuis des siècles un tel traitement dénaturant. A vrai dire, ces textes nécessitent pour être assimilés une maîtrise intellectuelle bien supérieure à celle requise pour apprendre la langue, que donc ceux à qui ils s'adressent n'ont aucune excuse à ignorer. Une chapelle de plus, pensera-t-on, groupant trois ou quatre initiés pleins d'eux-mêmes et inefficients... Une philosophie aux débuts de son expression est toujours ésotérique, d'un ésotérisme de fait, non délibéré, tenant au sens nouveau qu'elle donne implicitement aux mots, sens nécessitant un travail de conversion plus ou moins long de la part de tous, auteurs comme lecteurs ; ce travail de conversion personnelle étant ce qu'apporte en définitive la philosophie. C'est ainsi qu'elle prend corps ensuite en dehors du cercle restreint qui l'a saisie intellectuellement : les mots au sens renouvelé par elle commencent de circuler dans la communauté nationale tout entière, elle se propage sous une forme peu réfléchie mais vivante.

ABANNA.

(1) Voir l'article de Y. OLIER : *Opiom an Emsav*, PREDER, 24-25, Mezheven-Gouere 1960.

★

NOTE II

Le Centre d'Etudes et de Recherches Bretonnes que projette T. KALVEZ aurait pour avantage immédiat de permettre une coordination des multiples travaux actuels au sujet de la Bretagne et de donner accès à ceux qui furent faits autrefois et demeurent peu connus. Ce serait certainement une contribution importante à la remise en forme du mouvement national.

Je me permets toutefois, amicalement, de lui demander s'il croit vraiment qu'une philosophie bretonne puisse résulter des travaux de ce Centre, ou qu'un inventaire historique, culturel, social, etc..., breton et celtique puisse directement fournir à la Bretagne les raisons et les moyens de se rebretonner. Je tiens comme lui pour indispensable une exploration du passé et du présent de notre pays selon tous les aspects discernables de l'objet ; mais ceci n'est qu'un travail provisoire, il n'en sortira pas de soi une philosophie bretonne. Celle-ci ne peut émerger que de la vie d'une communauté nationale bretonne effective. Or on ne fonde pas une vie nationale sur un corps de constatations historiques, sociologiques..., comme on fonde une science sur un ensemble d'observations concordantes. Dans le cas de la science, objective par définition, le passage des faits à la doctrine ne peut être que discursif. Dans le cas de la vie nationale, la faire dépendre d'un donné objectif, d'un certain patrimoine, d'un ensemble de particularités, c'est l'emprisonner purement et simplement dans la contingence ; nous pourrions dans ce sens parler aussi bien de la nation des celtisants, ou des philatélistes. Non, si grande, si attachante que soit la Bretagne passée ou pré-

sente, nous ne pouvons lui reconnaître aucun droit objectif sur une personne humaine. La Bretagne de notre vie nationale n'est pas un objet que nous maintenons présent à notre conscience à contre-courant du temps au prix d'efforts de Sisyphe, lesquels de plus nous entendrions imposer à nos compatriotes ; — et pourtant c'est bien ce qu'elle paraît être dans la conception de beaucoup d'entre nous, peut-être faute d'une pensée précise permettant les distinctions voulues. Qu'on m'excuse donc si je fais appel à des concepts complexes mais parfaitement clairs au dépens de notions confuses mais plus courantes ; je ne ferai que dire là des choses que tout patriote connaît sans les exprimer ainsi. Usant de la langue rigoureuse de Husserl, je dirai que la Bretagne de notre vie nationale n'est pas un *constitué*, un terme noématique, mais qu'elle participe des fonctions noétiques, qu'elle est constituante ; il y a, si l'on veut, entre le fait Bretagne ou Bretagne constituée, objet éventuel de science, et la Bretagne constituante le même rapport qu'entre le *vu* et le *voir*, le *fait* et le *faire*, etc... Inutile de dire que l'introduction de cette distinction entraîne de toutes nouvelles conséquences logiques. Dans l'ordre du temps par exemple, alors que la Bretagne constituée glisse invinciblement dans le passé, la Bretagne constituante est présente de soi-même, sans aucun effort, « azezet e barlenn an amzer ». Elle est l'essence même de l'Emsav, et les pionniers de l'Emsav ont depuis longtemps marqué la route de son avènement. Et cette route dans la pratique se résume en une phrase simple : je prends à mon compte tout ce que je puis de la Bretagne constituée, présente et passée, et ensuite « je fais ce qu'il me plaît ». Mais attention ! ce « je prends à mon compte » implique tout autre chose qu'une connaissance discursive, — acte par lequel un *connaissant* quelconque prend pour objet le fait Bretagne, — il exige que le *connaissant* soit déjà la Bretagne. Nous sommes ici dans les parages mystérieux de l'esprit, celui de la conversion, qui est toujours conversion d'identité, celui d'où vient que deux amants se reconnaissent l'un dans l'autre et se disent « je suis toi », — certains souriront, le patriote s'y reconnaîtra, lui que ses proches d'autrefois ne reconnaissent plus, maintenant qu'il est passé par cette véritable mutation, restant un mystère même pour lui, maintenant qu'il *est* la Bretagne. La condition d'une vie nationale n'est directement ni dans l'histoire, ni dans le social ou l'économique ; la vie nationale commence au moment où quelqu'un peut dire « je suis la Bretagne ». A partir de ce moment une Bretagne constituée nouvelle prend place dans l'histoire et s'avance au fil du temps, corrélat de cette Bretagne constituante qu'il est. A son tour, cette Bretagne constituée nouvelle est susceptible d'être reprise à leur propre compte par les contemporains, ne leur demandant jamais que le plein exercice de leur liberté ; et, à mesure qu'apparaissent et dominent dans le peuple breton ces hommes nouveaux, la nation se tisse, étoffe spirituelle, et non biologique (1) comme on le dit souvent à tort. Prenons pour illustration l'exemple de la langue ; et notons les diverses attitudes à son endroit ; dans l'Emsav, elles répondent à deux types de militants : celui qui la considère comme un patrimoine à sauvegarder ; celui qui en fait la langue de sa vie. Le premier pense en français à la langue bretonne, dont il fait un objet de son attachement ; — et s'il est patriote,

quels pièges de tous les instants n'a-t-il pas à déjouer quand il est réduit à être la Bretagne à travers les mots d'une autre nation les entraînant dans le sens de son histoire à elle. Le second pense en breton, à ce qu'il lui plaît, — la France même est-elle un objet de son attachement que sa pensée reste la pensée de la Bretagne autant qu'il respire. L'argument du bilinguisme de fait de notre pays est spécieux, car le peuple breton est maintenant francisant dans sa totalité, touchant ainsi au point extrême de la millénaire entreprise de réduction de la communauté bretonne par la communauté totalitaire française.

Je ne sais si ce texte paraîtra plus clair aux lecteurs rebutés par mon précédent article « EUS AN EMSAV... » ou plutôt sa traduction (2). Je reprends en fait le même sujet. Les fonctions noétiques sont celles qui régissent la donation de sens, et dont dépend donc la nature de l'évidence ; la Gestalttheorie toutefois ne permet pas d'en faire état, car, bien que n'étant plus une science naturelle, elle n'est tournée que vers le constitué. De là la critique encourue par l'utilisation que j'en ai faite : la nation bretonne ne peut être assimilée à une forme, terme noématique, mais participe aux fonctions noétiques qui opèrent la mise en forme. La Bretagne est, non en ce qu'il y a un fait étiqueté Bretagne, mais parce que je suis la Bretagne. Ceci n'enlève rien à l'importance du fait Bretagne, mais le replace dans son ordre de corrélat noématique de la Bretagne constituante. Ce n'est pas le fait Bretagne, la Bretagne objective, constituée qui lutte contre l'Etat Français, ni qui se taillera sa place d'Etat fédéré d'Europe, ni qui se rebretonisera elle-même, mais son corrélat noétique, la Bretagne constituante. Celle-ci, de par sa nature, ne peut être l'objet d'étude des historiens ni des sociologues ; cependant la notion qu'elle représente est le fondement même du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : un pouvoir étranger, le mieux intentionné soit-il, ne peut agir qu'en fonction de la nation constituée, la seule qui lui soit appréhensible, et opprime toujours la nation constituante dont sa tutelle prend nécessairement la place.

ABANNA.

(1) *Arwezel* ha n'eo ket bevedel. Voir à ce propos l'article *Alouberezh, Kilstourm, Dispac'h*, PREDER, 24-25, Mezheven-Gouere 1961.

(2) *Al Liamm*, 82, p. 312 ; *Ar Vro*, 7, p. 3.

DAOU-UGENT VLOAZ 'ZO...

« Il ne faut donc pas confondre Régionalistes et Nationalistes. Ce serait ne rien comprendre au mouvement Breton contemporain.

Le point de départ de la doctrine Régionaliste est le suivant : Rendre à toute entité régionale, à toute province Française caractérisée la possibilité de son développement économique et intellectuel dans sa propre sphère, ceci dans l'intérêt de la Grande Patrie Française.

Application immédiate : la Bretagne, vieille province française où se sont conservées intactes les coutumes françaises d'autrefois (1), a droit certainement à une large décentralisation qui lui permettra de conserver ses particularités, pour la plus grande diversité et la plus grande curiosité de la France (Version Régionaliste Française).

Ou encore : Notre vieille patrie, indéfectiblement attachée à la Grande Patrie Française, et qui a versé tout son sang pour elle a le droit de conserver sa vieille Langue, dans l'intérêt même de la langue Française, et peut réclamer quelques libertés régionales permettant son développement économique (Version Régionaliste Bretonne).

Le Nationalisme Breton n'est pas cela.

Nous disons, nous : La Bretagne est une Patrie, une Grande Patrie à elle toute seule, et son intérêt est pour nous l'intérêt primordial. C'est dans l'intérêt Breton que nous voulons que nos caractéristiques Nationales vivent, se développent, se modernisent, c'est dans l'intérêt Breton que nous demandons le triomphe de la langue Nationale, c'est dans l'intérêt Breton que nous demandons le Home Rule, c'est dans l'intérêt National Breton que nous demandons à rester attachés à la France. (...)

Un Maine, une Touraine, un Poitou, sont des Branche de la même famille Française et leurs particularités acquises sont tout au plus des preuves de la diversité du génie des Français d'Oil. Ils n'ont jamais cessé d'être français même au temps des grands feudataires. Ce sont des régions, mieux des provinces.

Mais nous ! Etat libre, ennemi tantôt de l'Angleterre, tantôt de la France, pays deux fois Celtique racialement et linguistiquement, plus rapproché de sentiment ou de philosophie des Irlandais ou des Gallois que des Français de Normandie, réuni par la force à la couronne en 1491, par la ruse à la France en 1532, autonome jusqu'en 1791, n'avons-nous pas un legs

ethnique intellectuel, économique immense, des traditions Nationales, en un mot, à défendre ? (...)

Tout régionalisme qui propose pour la Nation Bretonne un statut identique à celui des Provinces Françaises est donc inacceptable, comme aussi insuffisant à sauvegarder notre patrimoine qu'indigne de tout notre passé. L'aboutissement de la lutte séculaire de nos Pères, de Morvan à Pontkallek, doit être la reconnaissance et la vie de la Nation Bretonne, de la Nation Bretonne Intégrale. (...)

La Bretagne de demain sera morte ou sera Nationaliste, parce que cela est dans l'éternelle logique de l'histoire humaine. »

MORVAN MARCHAL,
Nationalisme et Régionalisme,
BREIZ ATAO, Mai-Juin 1921.

(1) Ceci a été dit dans une conférence d'un professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

J. LE MELINER & C^{ie}

LANGUIDIC (Morbihan)

Tél. 1 Kergonan

- Fabrique d'aliments composés pour tous animaux d'élevage.
- Abattoir et expédition de volailles.
- Plumes - Oreillers.

AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR BRETON

MAGADUR

La grande marque bretonne de l'alimentation animale

D'AR RE YAOUANK Youenn OLIER

Unvaniezh an Emsav

I.

Bep an amzer e klevet klemm diwar-benn an dizunvaniezh a zo oc'h ober he reuz e diabarzh an Emsav. Lod a seblant krediñ e vo saveteet pep tra en deiz ma vo savet an unvaniezh santel etre ar Vretoned. Daoust ha gwir eo pezh a soñjont ?

En ur stumm, ya, ar wirionez a zo gant ar re yaouank pa gredont e tle bezañ graet an unvaniezh ha ne c'hell emsav na bro trec'hiñ hep ma vije graet an unvaniezh. Hogen ur fazi hag ur fazi bras a reont o soñjal ez eo lakaat stok-ha-stok koulz hag unaniñ. Kredapl eo ne vo nemet touell an unded diwar c'horre-se ha na zeuy nemet kerse diwar an touell-se. Unaniñ a zo ober ur pezh eus kevrennoù distag ha disheñvel ken na chomo mui diforc'h ebet etrezo. E politikerezh ne c'hell bezañ eta a unded evit un emsav hep diazezoù boutin start. Daoust ha lod eus ar re yaouank o deus skiant an unded en emsav sevenadurel koulz hag en emsav politikel ? Ne gav ket din, siwazh !

II.

Nevez zo o deus ar re yaouank-se roet o dilez eus ar C'huzul. Er penn-kentañ e hañvale o mennad bezañ da veuliñ : bodañ en hevelep kostezenn an holl re a zifenn ar yezh.

Lezomp a-gostez an tamall a zo enklozet en emzalc'h-se : rebech a ra ar re yaouank ouzh hor rumm-ni chom hep bezañ gouest da ober an unvaniezh, kiñviañ e tabutoù dister, didalvez ha diot an doare-skrivañ. Respontet em eus diagent d'an tamall-se e-barzh va daou skrid diwezhañ « Istor ar yezh peurunvan » hag « Istor an emsav sevenadurel ». N'eo ket ni hon eus savet ar skritur peurunvan : sentet hon eus hepken ouzh ar re o doa neuze kiriegezh an emsav hag o doa ar gwir da lezenniñ war an dachenn-se en abeg d'al labour o doa kaset da benn evit Breizh. Da c'houde, n'eo ket ni hon eus torret unded an emsav, ar re a oa a-du gant ur politikerezh disheñvel diouzh hor politikerezh broadel ne lavaran ket.

III.

Hogen ar re yaouank a zo broadelourion war a lavaront. An dra-se ne gomprenan ket mat, anzav a rankan. Marteze e soñj dezho ez eus paotred yaouank e-barzh Kendalc'h pe Emglev Breizh, degemeret ganto ar skritur skolveuriek, hag a zo broadelourion daoust da se, hag eo ret en em glevout ganto. Aotreet e vin da soñjal neuze ez eo ar baotred yaouank-se broadelourion iskis peogwir e resevont beli tud n'int ket broadelourion — hen diskouezet o deus a-walc'h — a zo gwashoc'h, sentiñ a reont ouzh tud o deus kasoni ouzh ar menoz broadel. Nemet, evel just, e rofed an anv e vroadelour da gement hini a stourm evit ar yezh, an dañsoù pe an arboellerezh e Breizh, ar pezh n'eo ket reizh hag a zo diboell war ar marc'had. Ret eo mirout d'ar gerioù ar ster o deus. Broadelour eo neb a labour *war-eeun* evit ma vo adsavet e Breizh ur vroad klok, dezhi holl wirioù ar vroad klok er rannved m'emañ klenket ennañ, ha peurgetket hini ar stad broadel. Rannvroelour eo kement hini a zegemer stern ha beli ar stad gall evit diskoulmañ kudenn Vreizh. Neuze eta eo rannvroel kostezennoù ar M.O.B., Kendalc'h, Emglev Breizh, h.a. Pezh a soñj un den e don e galon ne vern ket amañ. N'hon eus da vat nemet ar menozioù a zo enkorfet en hon oberoù.

IV.

Hogen, a soñj moarvat an dud yaouank-se, gounit hag aloubiñ a raimp ar strolladoù rannvroel-se tamm-ha-tamm. Un touell n'eo ken ar spi-se. Da gentañ ez eus bepred en un emsav bennak, pegen digenurzh bennak e ve, un hengoun ha n'eo ket aes da derriñ. D'an eil ez eus renerion en emsaviou-se ha na dizhor biken emichañs skarzhañ pe zizornañ. Ha neuze unan a zaou : pe e c'hounezint tud a hiniannoù ; ha neuze n'o devo an nevez vroadelourion nemet emezelañ er gostezenn vroadel a vo anezhi a-gent ; pe e c'honzint strolladoù a-bezh : n'o devo ar strolladoù-se avat da ober nemet en em deuziñ er gostezenn vroadel ganet en o raok. Nemet e chomfe rannet an emsav en abeg d'ar bersonelezh-mañ personelezh ? An digarez-se ne c'hell ket bezañ degemeret gant karourion an unded. Ha forzh penaos e vior a-du ganin evit anzav ez eo an doare-stourm-se disklaer, luziet ha

diefedus rak trec'h gwirion ebet ne vez gounezet en amzivin hag en entremar. D'ar muiañ ne c'hell bezañ ar « gluderezh » nemet ur stourm eil-renk ha n'eo ket dezhañ e tleomp gouestlañ ar pep brasañ eus hon nerzh, pezh a c'hoarvezfe maz afe ar re wellañ ac'hanomp e-barzh strolladoù ha na harpont ket e gwirionez ar menozioù hon eus.

Un dra all a lavarin : bremañ maz eo anavezet istor ar yezh peurunvan, hag an itrikoù kaset da benn a-enep dezhi, dre an daou levr am eus embannet, ne c'hell ket ur gwir vroadelour degemer ur skritur a zo bet ijinet evit izelaat ar brezhoneg, diazezet war bruzhunadur ar yezh, war an disrann etre Gwened ha KLT hag a ra eus yezh Vreizh ur yezh rannvroel. Neb a lavar eo broadelour hag e zalc'h d'ar skritur skolveuriek a zo dall. An tu nemetañ da ziskouez eo ur gwir vroadelour eo degemer ar yezh peurunvan diazezet ugent vloaz zo gant broadelourion.

V.

Ur soñj iskis ha diot eo krediñ e c'hellfe bezañ diazezet unded an emsav hag a zo un dra diabarzh war un arouez ken diavaezel hag ar skritur. Lakaomp e kinnigfemp da dud ar gostezenn all ober un vodadeg evit kempenn — ur wech ouzhpenn — an doare-skrivañ, ha lakaomp ivez e teufed a-benn da skoulmañ un emglev hep na savfe disivouderion na diouzh tu ar vroadelourion na diouzh hini ar rannvroelourion, pezh n'eo ket gwirheñvel (da lavarout eo hor befe neuze tri skritur e-lec'h daou), petra a zisoc'hfe diouzh se ? Netra. Rak ne vefe ket divizet evit se ar politikerezh a rankomp kaout diwar-benn ar yezh : daoust hag e tle ar brezhoneg bezañ yezh vroadel ar Vretoned pe get, daoust hag e tle bezañ kelennet evel ur yezh « rannvroel » (war ur bazenn izeloc'h eget ur yezh estren eta) pe get, daoust hag e tle bezañ benveg miret d'ar gouerion hepken pe astennet d'an holl Vretoned ha simant o unded pobl ? Erfin piv a vefe e penn an emsav unvan nevez-se diazezet war ar skritur hepken ?

Ar pezh e c'hoarvezfe ma vefe skoulmet un emglev etre ar gostezenn vroadel hag ar gostezenn rannvroel eo ez afe da get ar gostezenn vroadel hag e renfe hepken ar gostezenn rannvroel o vezañ n'eus nemet houmañ he deus un tammig bihan a c'halloud evit an ampoent. Kredit ac'hanon, an dra-se a zo c'hoarvezet meur a wech en istor an emsav goude ar

brezel endeo : mouget eo bet « *Avel an Trec'h* » o klask un emglev gant « *Le Peuple Breton* », kelaouenn Martray, ha mouget eo bet ar *Vro* o klask un emglev gant ar re o deus savet an « *Avenir* ». Seurt arnodadoù n'int ket da adober. Ma kav da lod e c'hell ar rannvroelouriezh saveteiñ (!) un dra bennak n'o deus nemet mont a-du krenn ganti, kuit a gorgigelloù. Hogen n'eo ket dav dezho embann int broadelourion.

VI.

Reoù zo en hon touez-ni zoken a seblant krediñ a-wechoù e ve koulz distreiñ d' ar KLT evel yezh peurunvan Breizh — pe d' ur KLTG adaozet e stumm ar KLT — peogwir n'eus ket mui bremañ a skrivagnerion wenedek. Lavarout a rin diouzhtu : lakaat un tok war ar *zh* pe war vogalennoù an dibennoù friet ne gemmo netra e kudenn ar skritur : startoc'h e vo hepken da voulañ rak ar moulerezhioù boutin n'o deus ket seurt arouezioù ispisial evel ar *z* toket. Ar skritur a zle chom eta pezh ez eo. N'eus abeg ebet da gemm. Abaoe ugent vloaz e pad ar yezh peurunvan, pelloc'h eget *Gwalarn* hiviziken. Pevar-ugent dre gant eus ar skridoù embannet — pe dek ha pevar-ugent dre gant zoken — a zo bet embannet e KLTG. Hon eneberion n'int ket bet gouest da sevel emsav lennegel ebet da geñveriañ ouzh hon hini daoust da « c'hwezhigelloù oksigen » ar profoù a-berzh « *Emglev Breizh* ». A-hend-all n'eo ket o kemm ar skritur — ha na c'hell reiñ nemet un andon a zizurzh ouzhpenn — e tedennimp renerion ar gostezenn all : ar re a zo bet kiriek d' ar skritur skolveuriek a ouie ervat pezh a raent ha n'hon eus ket fouge a-walc'h evit krediñ e lakaimp anezho da gemmañ o soñj. Ar re all, an heulierion, n'o deus nemet gouzout ar pezh a fell dezho hag ober o dibab. Ma kar an dud etre-se hon harpañ en ur stumm bennak n'o deus nemet hen ober. Anaoudegezh vat hor bo outo nemet arabat eo dezho gortoz e kemmimp-ni hor politikerezh evit se.

Ar *zh* a zo bet arouez ha banniel ar stourm evit unded ar yezh. Ouzhpenn-se, kaer a vo ober, ankounac'haet e vo a-grenn skrivagnerion Wened en amzer-da-zont ma tilezomp anezhañ. Hen dilezel eta a vefe noazhus ; dañjerus e vefe ivez rak dinerzhañ a rafe ennomp ar youl da stourm evit ar brezhoneg, yezh unvan a sevenadurezh ha yezh vroadel ar

Vretoned. Hag adlavarout a rin n'eus ket mui tu da gemm bremañ m'eo marv Loeiz Herrieu hag aet da get hengoun e skol skrivagnerion.

VII.

Daoust d' ar pezh a gred darn n'eo ket ar vroadelouriezh hepken ur stumm-spered a lafke ac'hanomp da garout Breizh evel hor bro hag hor bro nemeti rak neuze evel just e kavfed meur a vroadelour e-touez ar rannvroelourion. N'eus e-touez ar rannvroelourion den ebet — nemet aet e belbi e ve — evit magañ an disterañ karantez evit Bro-C'hall evel e vro dezhañ : ne reont nemet ober van da vezañ leal outi. Hogen ar pezh a ziforc'h ar rannvroelourion diouzh ar vroadelourion eo ur gudenn a bolitikerezh.

« Kempennourion » eo ar rannvroelourion, da lavarout eo e kav dezho e c'heller kempenn ar sistem gall e seurt doare ma vo gellet saveteiñ yezh ha broadelezh Vreizh. Degemer ar sistem politikel gall avat a dalv ivez, siwazh, degemer an talvoudoù broadel anezhañ, da lavarout eo an unded c'hall, an unyezhañ gallek hag a zo e diazez ar sistem-se. Setu ez int degaset da zilezel o menozioù donañ hep gouzout dezho hag a-nebeudoù, da c'hoari roll ar gall mat hag a zislavar o bezoud a Vrezhoned. Rak penaos kempenn ur benveg savet e sell d' un implij kontrol d' an hini a garfed tennañ dioutañ ? Ar stad gall a zo bet savet a-benn distrujañ ar broadelezhioù nann-gall a zo endalc'het ennañ ha kontañ a reer deomp ez eus tu d' ober gantañ evit adsevel hor broadelezh. Kement-se n'eo nemet touell ha follentez.

Ar « c'hempennerezh » a zo diazezet ivez ar c'henlabour gant ar pennadurezhioù a zo karget da gas da benn ar politikerezh kontrol d' hon hini. Petra a c'hoarvez eta ? Evit kaout ar peoc'h e asanto ar pennadurezhioù-se d' un nebeut aotreadennoù e stern o sistem. An aotreadennoù-se n'o deus ket da bal diskoulmañ ar gudenn ha na c'hell bezañ diskoulmet nemet e stern ur stad broadel hogen lakaat da devel ar glemmerion en ur enframmañ anezho er sistem a labour a-enep d' o uhelvennad. Savet e vo evel-se strollou-kuzuliañ, strollou-studiañ hag ensavadurioù a bep seurt a bourchaso ivez a bep seurt plasoù mat ha gounidus d' an dorrerion-reorse (gant resped deoc'h) ha serret e vo e genou kerkent. Bezomp sirius : forzh penaos e vo kontrolet strizh an holl

gomiteoù-se gant ar stad mac'hom ha dic'halloud e vint agrenn. Enorioù ha goprou a vo profet d' ar genlabourerion hag adal ar c'houlz-se ne vint ket mui dieub. Ha kaer o devo ober, ar re yaouank a yelo da heul ar re-se a gollo o amzer hag o foan.

VIII.

Ne gav ket din eo sirius leñvañ d' an dizunvaniezh evel ma reer a-wechoù. Ar pezh a zo mantrus n'eo ket e ve broadelourion ha rannvroelourion e Breizh hogen e ve al lañs evit ar poent gant ar rannvroelourion ha pezh a zo arvarus bras eo e ve an emsav broadel war var da vezañ lonket gant an emsav rannvroel en abeg da erez ar rannvroelourion ha da zallentez lod eus ar vroadelourion o-unan.

Ret eo gwelout an traoù evel m' emaint : ar vroadelourion n'o deus ket da genober war-eeun hag a-stroll gant ar rannvroelourion. Kement-se a vije gortoz digant ar re all kas da benn hol labour : ne vije eta nemet leziregezh, laoskentez ha diboellded eus hor perzh. Gwan omp evit ar poent moarvat hogen an nerzh hor bo un deiz ne zeuy nemet diouzhimp hon unan pa ouezimp sammañ hor c'hiriegezhioù da vat. Lezomp ar rannvroelourion da ober pezh a garont, ha n' eo ket didalvez krenn. Hogen bezomp kalonek a-walc'h evit gouzout ez eo deomp ni ren an emsav ha ne vo gounezet an trec'h nemet en deiz ma vimp aet dreist da bazenn ar rannvroelouriezh (talvoudus evit ur pennad) hogen a ranko souzañ ha bezañ ezvevennet en amzer-da-zont. D' ar rannvroelourion d' her gouzout ivez hag aozañ o stourm e doare gilañ a-ziwar an dachenn pa vo ret.

Kement-mañ a lavar ivez n'omp ket da vezañ chalet gant kudenn an doare-skrivañ. Ne vo gellet kelenn ar brezhoneg da vat nemet e framm ur stad broadel breizhat. Ne vo ket gonezet kelennadurezh ar yezh a-nebeudoù (ha ne dalvez da netra a-hend-all an trec'hadennoù bihan na vefent ket gonezet en anv sturiennoù broadel). Ar stad broadel breizhat avat ne vo savet nemet ganeomp-ni broadelourion war-bouez ar strollad unvan sevenadurel, politikel, kevredigezhel hag arboellerezhel war un dro hag a vo benveg hor stourm.

Le Camp des Bretonnants

par

Vefa de BELLAING

Le stage du *Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerion*, qui se tiendra cette année, sera le quatorzième.

Depuis 1948, chaque été, notre Association a réuni — en général fin juillet ou début août — tous ceux, de bonne volonté, qui désirent se retrouver entre eux pour pratiquer la langue bretonne.

Une des raisons du succès et de la continuité du K. E. A. V. est qu'il accepte tout le monde — sans distinction d'opinions, d'âge (à partir de 17 ans) ou de milieux. Et cela a créé une communauté d'idées, une sympathie extraordinaire entre ses membres qui sentent qu'ils font partie d'une même famille, celle des Bretonnants, fiers d'employer leur langue et d'agir en vrais Bretons.

Si les débuts furent difficiles, les résultats obtenus ont montré que l'effort valait la peine, et, certes, ses dirigeants sont maintenant récompensés d'avoir mis à exécution l'idée lancée au cours d'un Camp B. A. S. à Sarzeau, en 1947, entre X. de Langlais, Ronan Huon et moi-même.

Dans les camps folkloriques existant depuis la guerre, la part laissée à la langue bretonne était très mesurée. Pourtant, bien des jeunes auraient voulu profiter de ce temps de vacances et des possibilités que leur donnaient les relations avec des bretonnants de naissance de toutes régions, pour apprendre le breton, ou perfectionner ce qu'ils en savaient déjà.

Nous décidâmes donc, avec beaucoup d'enthousiasme, très peu d'expérience et encore moins d'argent — pas un sou d'avance — d'organiser pour l'été suivant un stage qui durerait 15 jours et serait ouvert à tous. Une condition expresse : le breton serait la seule langue employée. Ceux « d'avant-guerre » se rappelaient les bons résultats obtenus au

camp du Moulin de Pennfoull où, si les conditions matérielles laissaient à désirer, l'ambiance était telle qu'on aurait du mal à la recréer. Nous devions continuer cette heureuse expérience arrêtée par la guerre.

Une réunion eut lieu vers le mois de Janvier 1948, au Cercle Celtique de Rennes, sous l'égide duquel devait fonctionner ce premier stage, car à l'époque il eut été difficile de grouper tant de bons Bretons sans s'attirer des ennuis. Il eut fallu demander une autorisation — qui nous aurait probablement été refusée — et même sous les auspices du Cercle Celtique, nous étions obligés de faire une déclaration de stage.

Il s'agissait de trouver une commune prête à nous accueillir, et dans cette commune des écoles qui nous recevraient comme pensionnaires. Car, si nous avions pris le nom de Camp, c'était pour employer un mot à la mode du moment, mais en fait, il s'est toujours agi de stages dans des bâtiments, scolaires ou non, la formule « camping » ne pouvant nous convenir pour bien des raisons. Quelqu'un parla de Cléder dont le maire était de nos amis. Après un échange de lettres (en breton), ce maire nous répondit affirmativement, s'occupa de notre hébergement et, fin juillet, le lendemain du Bleun-Brug de Saint-Pol-de-Léon, Cléder accueillit le premier Camp des Bretonnants.

Les participants y furent nombreux, plus de 90. La propagande faite parmi les élèves du Cours Ober, dans les Cercles Celtiques, etc..., avait incité beaucoup de jeunes à venir. La proximité des fêtes de Saint-Pol nous amena beaucoup d'amis, et un grand nombre de personnalités bretonnantes avaient tenu à venir nous rendre visite et nous encourager.

L'hébergement était organisé dans les deux écoles, religieuse et publique. Recevant des participants de toutes opinions nous voulions que chacun puisse être à son aise. Ce principe est toujours en vigueur.

Ce camp était dirigé par X. de Langlais et Ronan Huon, direction qui existe toujours, mais depuis quelques années X. de Langlais a été promu président d'honneur et le bureau a été élargi, comme nous le verrons tout à l'heure.

Il avait été décidé que ces Camps seraient interceltiques, c'est-à-dire qu'on y inviterait des Celtes d'Outre-Manche, principalement des Gallois, ce qui donnerait l'occasion d'apprendre cette langue si proche de la nôtre et que d'ailleurs plusieurs d'entre nous avaient commencé à étudier. En outre, la présence de ces Celtes serait un agrément de plus pour

nous. On essaya d'organiser un véritable échange avec l'Urdd Gobaith Cymru — 10 Gallois seraient invités en Bretagne et 10 Bretons seraient à leur tour reçus au Pays de Galles. Ce système d'échange s'avéra impossible à réaliser effectivement, et il fallut l'abandonner. Les relations les meilleures continuent entre nous et l'U. G. C., mais chacun paie son séjour là où il va.

A Cléder vinrent une quinzaine de Gallois, Manxois et Corniques, des jeunes et des moins jeunes. Pour beaucoup d'entre nous ce fut le début de relations suivies avec la Grande-Bretagne.

On nous avait dit : « Vous n'obtiendrez pas l'usage exclusif du breton. Vous verrez, vous serez obligés d'employer le « symbole » pour ceux qui auront parlé français ». Et bien, il n'y eut jamais à « sévir », pas plus à Cléder que dans les stages suivants. Le tri s'est fait de lui-même. Ne viennent au Camp que ceux qui veulent vraiment travailler le breton et qui y mettent toute leur bonne volonté.

Bilan de ce premier stage : Réussite au point de vue linguistique et esprit breton ; difficultés financières et matérielles.

Nous devions donc continuer.

En 1949, nous étions à Plonevez-Porzay ; en 1950, à Plouenan où, après le Chanoine Falc'hun et P. Mocaer venus en conférenciers, nous eûmes l'honneur d'accueillir pour la première fois Roperzh Ar Mason qui participa, ainsi que ses fils, à plusieurs de nos autres camps.

L'été suivant nous allâmes à Plouhinec, en Pays de Vannes, où malheureusement l'élément vannetais fut très restreint, mais nous y eûmes la famille entière de R. Ar Mason et pûmes faire de fréquentes visites à Loeiz Herriou passant ses vacances à quelques kilomètres de là. Nous y reçûmes aussi deux étudiants frisons de grande valeur, Anne Wadman, directeur d'un mouvement littéraire, et Tony Feetsma, actuellement professeur à Lleuwarden. Venus nous voir « en passant », ils restèrent presque 15 jours avec nous, se mettant très sérieusement à l'étude du breton et vivant comme les autres, pleinement, la vie culturelle du camp.

En 1952, Skol Sant Erwan de Plouézec nous accueillit. Ce n'était pas encore l'école bilingue créée quelques années plus tard, mais l'ambiance y était déjà, et quel plaisir ce fut pour nous de trouver sur place les livres dont nous avions besoin, les disques et tout ce fonds breton que nous ne pouvons transporter avec nous et qui nous étaient prêtés si obligeamment.

C'est à ce Camp de Plouézec que fut déclaré officiellement le K. E. A. V. Nous pouvions maintenant sans inconvénient vivre par nous-mêmes. En même temps fut élargi le comité directeur, en y adjoignant certains de nos fidèles participants dont l'un d'entre eux avait prononcé ses premiers mots de breton à Cléder et pouvait désormais partager la direction avec Ronan Huon et même nous faire des conférences. Ce fut le premier exemple, suivi d'autres, de l'efficacité de notre méthode langue unique.

1953 Plozevet, 1954 Portsall, 1955 Cléden Cap Sizun, 1956 Plouézec de nouveau, notre « Tro-Breizh » se poursuit.

En 1957 encore dans le Léon, à Plougoum, en 1958 à Plozevet pour la seconde fois. (Par trois fois il nous est arrivé de retourner dans des écoles qui nous avaient déjà reçus.) En 1959, en raison de la difficulté de trouver des écoles sur la côte car elles sont souvent retenues par des colonies de vacances, nous étions à Rostrenen. L'ambiance changea, mais le canal proche permit les bains — ce fut un été très chaud — et nous nous trouvions vraiment en pays bretonnant où nous pouvions bavarder avec les habitants. Les écoles étaient très confortables, le Cercle Celtique, animé par « tonton Lomm », vint nous faire passer de belles veillées et nous avons pu recueillir des chants anciens dans un bourg voisin.

L'année dernière, l'Abbé Troal, directeur de l'Ecole Saint-Pierre de Plouénan, nous reçut comme l'avait fait l'Abbé Calvez à Skol Sant Erwan.

Que de souvenirs seraient à raconter, qui sont consignés dans le journal tenu au jour le jour !

Souvenirs littéraires, puisque nous avons la chance de recevoir à nos stages les meilleurs écrivains de notre époque. C'est une grande joie pour nos jeunes de vivre pendant quelques jours avec ces personnalités, de pouvoir bavarder avec elles comme des camarades, tout au long de la journée. Il nous faut dire ici la reconnaissance que nous avons vis-à-vis des grands noms de notre littérature pour l'aide qu'ils nous apportent ainsi. Que ce soit F. Eljès-Abeozen, Jarl Priel, Y. Ar Gov, M. Glanndour, Kervella-Kongar, P. Denez, Abanna, Y. Olier, qu'ils soient bien persuadés de l'influence qu'ils



Camp de Kleden ar C'hap : 1954

Toujours beaucoup d'enfants, qui sont les bienvenus à Kamp ar Vrezhonegerien



Plouhinec - Août 1951

L'heure du goûter sur la plage. On reconnaît L. Herriou et son épouse, l'écrivain Loeiza Er Meliner, X. de Langlais, R. Ar Mason et sa femme

exercer sur nos apprentis bretonnants. Pour ceux-ci, ces noms représentent, non pas seulement une inscription sur un livre, sur un journal, mais des êtres tangibles, proches d'eux, avec qui ils peuvent discuter et qui n'hésitent pas à les conseiller et même à écouter leurs avis.

Sans compter notre directeur qui est aussi le directeur d' *Al Liamm*, la revue que tout débutant bretonnant aspire à lire, et qu'on peut voir toujours le premier à participer à un jeu, que ce soit ballon (ce ballon surnommé *Charlez Moal* (Charles Le Chauve — vous saisissez l'association d'idées ?) ou charade, ou à remplir une paillasse pour un arrivant, ce qui ne l'empêche pas d'accueillir nos conférenciers avec toute la dignité requise ! Verriez-vous cela quelque part en France ? Le Directeur de la « *Revue des Deux-Mondes* » se mêlant à la vie d'une auberge de la jeunesse pendant 15 jours et y recevant F. Mauriac et Jean Guilton ?

Notre mouvement breton est un mouvement jeune.

Les sujets de conférences sont si divers qu'on ne peut les mentionner tous, mais aucun sujet n'est écarté. Tour à tour on nous a parlé histoire, littérature, agriculture, sport, économie politique, lutte contre l'alcoolisme et... maladies mentales.

Nous avons eu des relations de voyages en Israël, en Allemagne, en Hollande, en Catalogne. On nous a dit comment on avait traduit la Bible, comment on construisait un gratte-ciel, ce qu'était le nombre d'or, comment on vivait au Canada, la création du Théâtre du Vieux-Colombier, et pourquoi les cultivateurs de la région saint-politaine avaient décidé de vendre directement leurs produits dans les rues de Paris ; et combien d'autres aspects de la vie avons-nous appris au cours de ces stages !

Loin de nous l'idée que parce que nous sommes entre Bretons il faut parler seulement de la Bretagne. Comme l'écrivit il y a une trentaine d'années un de nos amis : « Ne vous imaginez pas que le pharmacien ne se nourrit que de sangsues frites à l'huile de ricin ! ». Non. Nous parlons — en breton — de tous les problèmes actuels, et nul doute que nous ayons cet été un exposé sur les voyageurs du cosmos.

Cette diversité tient, d'une part, à la composition de nos cadres et de nos participants (un millier depuis la création du Camp) venus de tous les horizons sociaux ; d'autre part, à l'ouverture d'esprit créée chez nous par le fait que nous voulons réagir en Bretons modernes soucieux d'être au courant de toutes les valeurs culturelles et sociales.



Portsall, Août 1955

En écoutant Oscar Mac Uilis jouer de la harpe... Une vraie réunion de famille où beaucoup se reconnaîtront

Bien sûr, il n'y a pas que des souvenirs littéraires, et il ne faudrait pas penser que nous passons notre temps en graves conférences et en études profondes. D'autres souvenirs affluent en foule. Difficile de choisir. Les uns sont émouvants : la réception que nous fit R. Ar Mason dans sa propriété de Quiberon, les soirées d'adieux lors du départ de nos visiteurs gallois. Les autres sont originaux : le soir où — après un télégramme reçu à 19 heures nous annonçant l'arrivée d'un groupe de 40 Frisons — nous remuions tout Plozevet dans la nuit pour trouver un lit et une couverture pour chacun, et un restaurant qui accepte de préparer un petit repas ! Mais le lendemain nous étions récompensés par une entrevue-discussion très intéressante entre Bretons, Frisons et Gallois, sur nos problèmes communs. Conversation trilingue passant du breton au frison par l'intermédiaire du gallois et de l'allemand, aucun ne voulant employer la langue opprimant la sienne.

Les promenades en commun : la visite des alignements de Carnac où des estivants nous prirent pour des Polonais !... les excursions à l'île de Sein, au château de Kerjean, au barrage de Guerlédan, etc..., ont fait aussi partie du programme. Ce sont des occasions de plus de connaître la Bretagne.

Grâce à l'ingéniosité des jeunes — et aussi des autres — les veillées sont de véritables représentations théâtrales et de concerts... Qui d'entre nous ne se souvient du reportage sensationnel « radiodiffusé » de la visite du Général de Gaulle à Brest en... 1970 ?

La fameuse chanson « Burzhud ma 'z omp chomet bev ! », sur l'air de « Que sera, sera », fut créée un soir au retour d'une tournée de propagande — vente de livres et distribution de tracts — sous une pluie diluvienne.

On ne s'ennuie pas au Camp des Bretonnants, et c'est avec confiance qu'on y affronte les examens du Trec'h qui ont lieu chaque été, puisqu'on a utilisé le breton tout au long des journées en toutes circonstances, et qu'on a fait de gros progrès — livresques par les cours quotidiens du matin et pratiques par les conversations sur tout espèce de sujet.

En principe, ai-je dit, le breton est la seule langue autorisée. Mais il y a une petite dérogation : le gallois a son entrée en tant que langue sœur, et il faut bien mettre en pratique les cours qui nous sont donnés le matin par ceux qui viennent des Universités de Cardiff ou d'Aberystwyth, étudiants qui viennent chez nous s'initier au breton moderne.

Et il n'est pas défendu de faire, de temps en temps, l'inter-

prète en anglais. Cela n'est-il pas un surcroît de richesse d'apprendre à manier une langue de plus ? J'avoue que c'est avec admiration que j'entends certains de nos jeunes passer si facilement d'une langue à l'autre. Cela montre que leur esprit s'ouvre largement vers le monde de demain, et que leur amour de la Bretagne et de sa langue ne sera pas rétréci et tourné vers eux-mêmes comme ce fut trop souvent le cas autrefois, mais se concrétisera en un travail effectif qui assurera l'avenir de notre pays.

P. S. — Le stage de cette année se tiendra à LOGUIVY-PLOUGRAS, du 14 au 30 Juillet. Pour tous renseignements et inscriptions, écrire à Mme de BELLAING, 28, rue des 3-Frères-Le-Goff, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

BRETONS

si vous voulez une radio vraiment bretonne
adhérez à l'

ASSOCIATION DES AUDITEURS BRETONS DE LA R.T.F.

Cotisation annuelle : 2,00 NF paa an

(envoyer timbres-poste si l'on désire)

GRATUIT POUR LES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

Secrétariat : M. MOREAU, libraire, TRÉQUIER, Côtes-du-Nord

NOËL LE NESTOUR

C'est avec un serrement de cœur que l'on a appris le décès de M. Noël Le Nestour. Il est mort à 86 ans dans cette ville de Lorient où il s'est tant dépensé pour la Bretagne.

Né à Lignol, il passa une grande partie de sa vie dans cette région si bretonne du Bas-Vannetais : il exerça les fonctions d'huissier dans la petite ville de Guéméné-sur-Scorff.

Il possédait la langue bretonne à la perfection et la maniait avec une maîtrise et un sens de l'humour qui charmaient ses auditeurs et lui donnaient sur eux un ascendant certain ; en français, il était également un causeur et un conférencier très apprécié, car son influence lui venait de sa personnalité entraînante et gaie. Ce côté de son caractère a été très justement mis en relief dans un article nécrologique paru dans la « Liberté du Morbihan », où l'auteur qui l'a sûrement bien connu note que M. Le Nestour « avait une manière de conter ou d'argumenter qui désarmait ses auditeurs ou ses interlocuteurs par ce qu'elle offrait de percutant, de malicieux ou d'inattendu ».

On a également très bien rendu hommage, en général, à son grand intérêt pour la langue bretonne, pour la poésie et les chansons populaires. On a noté qu'il avait été un précurseur dans l'enregistrement sur disques des *sonioù* et *gwerzioù* du folklore populaire. On a insisté sur son attachement aux traditions du pays. On l'a donné comme un « fervent traditionaliste ». Tout cela est très vrai, car il n'y a pas de Breton digne de ce nom qui ne soit attaché au passé de la Bretagne.

Cependant, ce tableau de la personnalité de Noël Le Nestour est incomplet, et par là pourrait donner une idée fautive de son caractère et de son esprit. Rien ne serait plus inexact que de le croire uniquement intéressé aux survivances du passé ; personne n'a été plus que lui passionné pour l'avenir de son pays — et pas seulement en pensée ou en rêverie, mais en action.

C'est dans ce sens qu'on a noté l'importance capitale de son activité pendant l'Entre-Deux-Guerres dans la vie du Bleun-Brug vannetais dont il était président et auquel il avait imprimé la vitalité qui émanait de lui. On voit que l'intérêt qu'il prenait à la renaissance culturelle de la Bretagne n'était pas du dilettantisme.

Son ardeur bretonne ne s'arrêtait pas cependant à ce champ déjà si vaste de l'activité folklorique, linguistique, historique et culturelle. Noël Le Nestour était un Breton complet qui savait que la Bretagne ne peut survivre que si elle a en mains les rênes de sa destinée. Savoir cela signifiait pour lui qu'il fallait agir.

Il n'était pas homme à hésiter devant un devoir et c'est pourquoi à Lorient, où il s'était retiré, nous le trouvons au Parti National

Breton où il assumait la charge de Chef d'arrondissement. Quoiqu'agé déjà de 65 ans, il n'est pas question pour lui de se réserver un rôle purement de direction. En relisant l'*Heure Bretonne* de l'époque, nous suivons pas à pas son activité étonnante. Tous les samedis de 10 à 12 heures, ou sur rendez-vous à la villa « Rosiris », à Ploemeur, il reçoit tous ceux qui ont des problèmes à régler. Le reste de son temps se dépense en toutes sortes de tâches variées : il assiste aux réunions ; il fait des conférences soit historiques, soit de formation, soit d'actualité, sur toutes sortes de sujets, et toujours il est très apprécié ; on lit par exemple dans un compte rendu : « M. Le Nestour, chef d'arrondissement, captiva l'auditoire » (*H. B.*, 21-2-1942). Il contribue avec les autres dirigeants de Lorient à l'organisation de la vente de l'hebdomadaire du Parti ; si celui-ci atteint en 1942 une vente de 3.500 exemplaires chaque semaine à Lorient et dans sa banlieue, il est de ceux à qui ce succès est dû. L'*Heure Bretonne* ne tarit pas d'éloges : « L'équipe des dirigeants lorientais prêche l'exemple pour les tournées de propagande et les ventes à la criée. Que l'on suive partout l'exemple de ces anciens (souligné par nous) qui paient de leurs personnes, mais qui en sont récompensés par un succès enviable » (*H. B.*, 16-5-1942). Tournées de propagande... : en effet, on trouve M. Le Nestour, à Kervignac, Merlevenez, Ploermel, Pluvigner, Landévant, Landaul, Cléguer, Belz, Erdeven, etc... Il serait impossible de rapporter en détail son activité débordante : une semaine il est à Guidel, Pont-Scorff, Quéven, « où de nouvelles et précieuses amitiés se sont révélées » ; quinze jours plus tard, il visite Sainte-Anne-d'Auray, Port-Louis et Calan où « sauf de rares exceptions l'accueil des notabilités est extrêmement sympathique ». Une semaine, M. Le Nestour « lance la section de Plouhinec » ; la semaine suivante, il reçoit les représentants du groupe d'Auray, etc...

S'il n'est pas occupé à réunir les chefs de cantons de son arrondissement pour leur donner conseils et directives pour leur action, il assiste lui-même à des réunions départementales pour exposer la situation du P. N. B. dans sa région. Le 17 février 1942, par exemple, se tenait le Congrès des militants du Pays de Vannes. Il faisait un froid sibérien et pour réchauffer un auditoire qui positivement grelottait (l'auteur de ces lignes y était) dans l'espèce de hangar mal clos où se tenait la réunion, il ne fallait pas moins que l'allant de M. Le Nestour, à qui, Dieu merci, on donna la parole aussitôt que le Chef du Parti eut déclaré le congrès ouvert. Il est de ceux qui, malgré la bise glaciale, on fait de ce congrès l'un des plus chaleureux et des plus enthousiastes tenus à cette époque. Voici ce que dit le reporter de l'*Heure Bretonne* : « La parole est donnée d'abord à M. Le Nestour qui nous est venu de Lorient avec quelques « observateurs » délégués de plusieurs sections de son arrondissement. Avec la verve familière qui lui a valu une confortable popularité, il trace un aperçu du travail fait dans son secteur et compare la situation du P. N. B. avec ce qu'elle était il y a seulement un peu plus d'un an. Puis il s'attache au thème principal de sa causerie qui est : la propagande à la campagne. Il doit à son excellente expérience de vieux militant de nous présenter quelques « fins tuyaux » agrémentés d'anecdotes plaisantes qui valent au très actif chef

d'arrondissement de Lorient un très vif succès » (H. B., 28-2-1942, p. 2).

En décembre 1942, on le trouve à Rennes, à la réunion des Chefs d'Arrondissements de Bretagne, où il reçut de justes éloges sur l'arrondissement de Lorient, l'un des plus actifs dans l'organisation du P. N. B.

Hélas, en janvier 1943, c'est la destruction de Lorient par les bombardements des Alliés. Le numéro de l'*Heure Bretonne* du 22 janvier en donne un tableau navrant : « A Lorient, parmi les ruines... ». Malgré cela, la semaine suivante paraissant dans l'*Heure Bretonne* une note qui montre bien le cran des dirigeants : « LA SECTION DE LORIENT CONTINUE. La vie de la Section n'a jamais été interrompue et, malgré le départ de tant de ses membres cruellement éprouvés, continue avec le plus d'activité possible ; nous comptons sur le concours de chacun pour faciliter la tâche des dirigeants de Lorient. Le chef départemental : M. Guieyesse. Le chef d'arrondissement : N. Le Nestour ».

Mais la destruction de la ville se poursuit inexorable, et M. Le Nestour doit lui-même quitter la ville et se replier à Vannes, 62, rue de Metz. Là, il va s'occuper activement de venir en aide aux réfugiés et dans toute la mesure du possible de rétablir le contact avec ses compatriotes dispersés ; des notes paraissent dans l'*Heure Bretonne* demandant aux adhérents de faire connaître leur nouvelle adresse et de se mettre en rapport avec leurs dirigeants.

Ces circonstances où, au milieu du drame général, chacun doit faire face à des problèmes personnels ne sont pas de nature à encourager l'optimisme, mais, malgré la destruction de leur ville, les Lorientais, chef d'arrondissement en tête, continuent, dit l'*Heure Bretonne* de l'époque « à s'inscrire au tableau d'honneur de l'action pour les libertés bretonnes ». L'un d'eux n'écrit-il pas : « Tant pis s'il faut reprendre le B. A., B. A. de notre action. Rien ne nous découragera ! ». Voilà qui en dit long sur ces patriotes bretons et sur leurs dirigeants.

Mais la situation s'aggrave : les villes bretonnes sont les unes après les autres détruites ou en grande partie dévastées. Des dizaines de milliers de réfugiés sont repliés, dans la plus grande confusion, dans les campagnes bretonnes, ou même déportés hors de Bretagne, comme les Lorientais envoyés par les autorités en Mayenne, Indre-et-Loire, etc... La vie devient de plus en plus difficile. L'avenir est plein d'incertitude et de dangers : les ennemis de tous côtés menacent les Patriotes bretons. Ce n'est certes pas le moment où qui que ce soit brigue des postes dans le P. N. B., mais lorsque le chef du Parti le lui demande, Noël Le Nestour, comme un soldat, accepte de monter sur la brèche. L'*Heure Bretonne* du 16 janvier 1944 annonce : « M. Le Nestour, précédemment chef d'arrondissement de Lorient, est nommé chef départemental du Morbihan en remplacement de M. Guieyesse ». Aussitôt, il prend les choses en mains et la semaine suivante, il préside une importante réunion à Vannes.

Dès le printemps 1944, sentant bien que sa génération ne verrait pas le salut de la Bretagne, mais soucieux de préparer l'avenir, cet homme de 69 ans entreprend une nouvelle action parmi les jeunes ;

il lance un appel aux « Jeunes Bretonnes du Morbihan » pour les inciter à « suivre des réunions, sorties et excursions organisées dans toute la région qui comportent également des chants, des jeux, des exposés de formation bretonne ». Son appel se termine par ces mots :

« Jeunes Bretons, vous qui vous intéressez à votre pays, à ses richesses, et à ses beautés, écrivez à M. Le Nestour, 62, rue de Metz à Vannes, qui vous tiendra au courant de l'activité des Yaouankiz Vreizh.

« Jeunes Bretons, votre devoir est de nous rejoindre et de grouper autour de vous les autres jeunes qui s'intéressent à notre Bretagne. »

Que pourrait-on ajouter à cet appel qui nous vient maintenant d'outre-tombe ?

En saluant avec respect la famille de M. Le Nestour, et en l'assurant de leurs prières pour celui qui n'a jamais renié ni son Dieu ni sa patrie, tous ceux qui ont connu cette personnalité si sympathique et si attachante, qui ont admiré son joyeux courage, son allant, son sens de l'humour, sa jeunesse de cœur, son dévouement et son loyalisme à la cause bretonne, ne peuvent former qu'un vœu : Que son exemple soit suivi, que les Jeunes de Bretagne répondent à son appel.

R. D.

Brice Parain (citation) :

« On ne peut pas être contre la République. Mais la nôtre n'en est pas une. C'est une fausse aristocratie, parce que, dans son domaine, il y a les colonies et que les colonies, ou bien ce n'est pas juste, ou bien c'est trop difficile. Sans doute aurions-nous pu avoir, au moins théoriquement, avec nos ressortissants d'outre-mer, comme on les appelle aujourd'hui, le contact que l'on a d'ordinaire avec son peuple. Mais nous ne l'avons pas eu, prétention ou mauvaise volonté. Nous leur apportions notre culture sans connaître les leurs et surtout leurs langues. Il n'y avait pas échange. Nous les obligeons, mais nous nous considérons à peine comme leurs obligés. Ce n'est pas une bonne règle entre hommes. (...) Notre bourgeoisie cultivait, pour asseoir sa domination sans doute, le mensonge et l'art, en se faisant un idiome à soi, de plus en plus secret, de plus en plus cabalistique. J'ai dit autrefois que nous vivions comme des seigneurs ruinés qui ne voudraient pas avoir l'air de déchoir. Le mot est inexact. Nous n'avons guère été, par rapport à nos colonies, malgré de bonnes apparences, que des

parvenus. C'est cela qui est grave et qui continue à l'être. (...) Peut-être faut-il qu'elle ait été dénoncée publiquement pour qu'une erreur devienne un mensonge, et ce serait à cela finalement que servirait la littérature, pour qu'on avance tous ensemble d'une façon certaine, si lente soit-elle, dans la connaissance de la vérité ? Je le crois et je crois que c'est pour cela, précisément, qu'il faut qu'il y ait une communauté de langue pour faire une civilisation. Toute civilisation qui n'arrive pas à se constituer une langue commune dépérit. C'est le cas de notre empire, qui est une vraie tour de Babel. Il lui manque, en plus, le sentiment qu'elle en est une. A l'École des Langues orientales, on enseigne, entre autres, l'arabe, le malgache, l'anamite, le chinois. De mon temps, il y avait deux, trois, quatre, cinq élèves au maximum dans ces sections-là, pas beaucoup plus d'ailleurs pour le russe. Pourtant parmi ceux qui nous assuraient notre bien-être et notre puissance, alors, il y avait beaucoup d'Arabes, de Chinois, de Malgaches, d'Annamites et même de Russes. Les Arabes ont, en plus, combattu pour nous. On pourrait presque en dire autant des Russes, mais ce serait plus compliqué. Cependant, nous n'avons pas fait grand effort pour communiquer directement avec eux. Nous nous sommes de leur apprendre le français, comme si c'était de l'égalité et de la démocratie qu'eux parlent notre langue et que nous ne parlions pas la leur. Je ne dis pas que ç'aurait été facile, mais ce n'est pas une raison pour s'imaginer qu'on est en règle avec la vérité, lorsqu'on en est si loin. »

De fil en aiguille, Gallimard 1960.
(p. 273-276)

Pour apprendre le breton

SKOL OBER

M. GOURLAOUEN

30, rue Victor-Hugo

DOUARNENEZ

SKOL OBER prépare aussi l'examen du *Trec'h Kentañ* 30 ans d'expérience
Cours gratuits

une seule adresse :

A PROPOS DE LA THÈSE DE M. GOURVIL

Une citation de l'auteur

L'ouvrage de Monsieur Gourvil fait preuve de recherches patientes : il codifie et rapproche quantité de renseignements dispersés et presque impossibles à réunir, il fait état de nombreux documents privés, certains complètement ignorés... Il aurait ainsi pu doter notre époque d'un travail précieux et objectif sur le *Barzaz Breiz*.

D'autre part, je persiste à croire que la question du *Barzaz* pourrait être étudiée en dehors de toute polémique, de toute intention préalable d'aboutir à une conclusion donnée.

Pourquoi faut-il donc que Monsieur Gourvil lui-même, dans plusieurs pages de son livre, nous avertisse lui-même qu'il manque de sérénité dans le débat ? On eût pu s'en apercevoir... Mieux valait sans doute qu'il nous le dise. Pourquoi faut-il aussi que Monsieur le Chanoine Falc'hun, patron de la thèse, ait pris soin lui-même, dans des articles répétés, de donner à cet ouvrage tout un contexte agressif et déplaisant ?

Malgré tout, les spécialistes et les gens avertis n'auraient pas tardé à faire le départ entre les documents fournis et le « gauchissement » apporté à leur interprétation. Il est rare qu'un ouvrage historique ne soit quelque peu infléchi par les opinions personnelles de l'auteur. Mais enfin un ouvrage bien fait reste toujours une source précieuse de renseignements, d'indications, une base pour des recherches ultérieures.

Qu'il se trouve des affirmations non contrôlées dans un ouvrage de 600 pages, que nous ayons pu relever çà et là quelques références erronées, ce n'est là que péché véniel. Notez que je n'ai pas l'intention de repasser au crible la thèse de M. Gourvil : ce serait un labeur aussi long que fastidieux, pour lequel je ne bénéficierais pas de l'appui du Centre National de Recherche Scientifique. Laissons donc de côté ce qui n'affecte vraiment que « l'appareil » scientifique du livre.

Mais ce n'est pas sans surprise que j'avais, une première fois, trouvé dans l'ouvrage une citation inexacte ; je l'ai signalée dans le N° 25 de « Barr-Heol », déc. 1960. Matériellement, cela semblerait peu de chose, une simple virgule ajoutée, si cette virgule ne changeait complètement le sens du texte, et surtout si le sens nouveau ainsi obtenu ne permettait à l'auteur de présenter comme certaines des conclusions qui ne s'imposent pas.

Monsieur Gourvil m'a loyalement fait savoir qu'il était tellement persuadé que cette virgule existait, qu'il l'avait ajoutée lors de la correction des épreuves. C'est justement cette persuasion que je trouve regrettable, car cet a priori peut amener l'auteur à interpréter les textes cités jusqu'à, peut-être, les déformer.

Nous nous bornerons aujourd'hui à donner un seul — mais bien regrettable — exemple des erreurs auxquelles peut conduire un tel état d'esprit : une lettre de la Villemarqué à Ernault, dont M. Gourvil fait état à la page 253 de son volume. Il y présente ce qu'il appelle des « demi-aveux » de la Villemarqué, où celui-ci, sans se départir de la règle du silence qu'il s'était imposée, aurait cependant laissé percer son regret de ses « fautes » passées.

Voici le passage de M. Gourvil avec la citation faite par lui :

« Autre témoignage du même état d'esprit : Le 23 mai 1877, dans une lettre à Ernault dont nous aurons l'occasion de reparler, il écrivait au jeune professeur de l'École Saint Charles, à Saint-Brieuc, à propos des textes de *Poèmes bretons du Moyen-Age*, dont il dressait le Glossaire-Index :

* J'avoue que ceux du *Barzaz-Breiz* me font mal au cœur auprès, scientifiquement parlant (...). Vous ne me ferez faire aucun *blunder* comme quelques-uns de nos anciens. »

A lire M. Gourvil, cela semble très simple en effet. Les points de suspension concerneraient la finale de la première phrase, laquelle serait suivie de cet autre aveu : Vous ne me ferez faire aucune sottise...

Or la citation est fautive en de multiples détails. Pour le montrer à l'évidence, nous publions en cliché la photo intégrale de la lettre. Cependant, l'écriture de la Villemarqué étant quelque peu difficile, nous nous permettons de retranscrire le texte dans son intégrité :

« Keransker, 23 mai 1877.

Mon cher Monsieur, je n'ai pas le temps de causer avec vous, étant très occupé du glossaire-index de mes *Poèmes bretons du moyen-âge* dont les textes, imprimés d'après nos incunables, ont paru dans la *Revue de Bretagne*. J'avoue que ceux du *Barzaz Breiz* font mal au cœur scientifique parlant.

Keransker, 23 mai 1877

Mon cher Monsieur, je n'ai pas le temps de causer avec vous, étant très occupé du glossaire-index de mes Poèmes bretons du moyen-âge dont les textes, imprimés d'après nos incunables, ont paru dans la Revue de Bretagne. J'avoue que ceux du Barzaz Breiz font mal au cœur scientifique parlant.

vous ne me ferez jamais
blanchir, comme quelques
uns de nos anciens.

J'ai vu Didier, mais les
affaires lui tombent
ce qu'il prend un peu de
tête, car je ne puis en faire
une qui soit profitable &
soit respectée de la jeunesse &
lui parler à vous.

Votre affectionné

M. de La Harpe

Voici donc votre pte. (petite) note ; je vous la renvoie telle quelle, et même un peu accentuée dans votre sens.

Quant à être barde vous êtes très *dignus intrare in nostro docto corpore*. Vous ne me ferez faire aucun *blunder*, comme quelques-uns de nos anciens.

J'ai vu Didier, mais les *affaires* lui troublent à ce qu'il paraît un peu la tête, car je ne puis en finir avec lui une qui m'est particulière et très urgente. Je le reverrai et lui parlerai de vous.

Votre affectionné.

H. de la Villemarqué. »

Pour la première phrase citée par M. Gourvil nous constatons facilement que la Villemarqué avait d'abord écrit : « me font mal au cœur auprès ». Puis, qu'il a corrigé son texte, en barrant « me », en ajoutant la virgule à côté du point pour introduire les mots : « scientifiquement parlant ». Ces diverses corrections montrent clairement que l'auteur du *Barzaz* craignait qu'on ne se méprit sur le sens de sa phrase, qu'on put y voir un *certain aveu*. Il veut manifestement couper court à une telle interprétation.

Quant à la phrase : *Vous ne me ferez faire aucun blunder*, elle est séparée de celle concernant le *Barzaz*, par tout un ensemble qui constitue un autre contexte. Il faut vraiment vouloir rapprocher à tout prix, pour rapporter également cette deuxième phrase au *Barzaz*.

Pour juger de son sens exact, sans doute faudrait-il avoir sous les yeux la lettre de Ernault à la Villemarqué, la réponse de ce dernier ne faisant peut-être que retourner une phrase humble et polie de son jeune correspondant.

En tout cas, sans contestation possible, la citation de M. Gourvil est fautive. Je ne dis pas qu'il l'ait fait exprès, je suis même convaincu du contraire. Il me semble que ses certitudes *piéalables* sont telles qu'elles déforment sa vision même de la réalité.

Mais, objectivement, je dois tirer cette conclusion que rien ne peut être pris dans le livre de Monsieur Gourvil que sous contrôle d'inventaire : il faudrait tout vérifier...

Je publie ces courtes notes par simple souci de vérité et d'objectivité historique. Peut-être certains censeurs de la thèse, habitués à des méthodes plus exactes, regretteront-ils, en regardant cette photo-copie, que leur bonne foi ait été ainsi surprise.

UGENT VLOAZ 'ZO...

« Ar Breizhad emskiantek a zo evel un den war bevenn un islonk. En tu all d' an islonk, e wel o parañ dindan e sell ur vro gaer, ur vro hervez e c'hoant, ur vro a zo breizhek pep tra enni : yezh, douar, doareoù, hag all.

En e gichen koulskoude, e wel ur vro all, ur vro enni pep tra vreizhek en argoll, pep tra vreizhek o vont da get, a-wechoù goustad, a-wechoù buan, ur vro poblet gant Breizhiz diroudennet ha disheñchet, a zo evel estrenien evitañ. (...)

Gouzout a ra ne dreuzo an islonk biken. Pezh a glask ober eta, — ma'z eus kalon un den ennañ, — eo seveniñ darn pe zarn eus e huñvre. (...)

Ha bremañ, setu-ni e toull-dor Skiant Vreizh : ar froudenn, an huñvre-se, mar deo ken stag ouzhit, un darn ac'hanout ez eo, evel da vrec'h pe da lagad, ha muioc'h, — rak bevañ a c'hellfes hep brec'h na lagad, ha bevañ ne c'hellfes ket hep da huñvre. Ma n'anavezez ket ar wirionez-se, ez eo peogwir out touellet, peogwir eo bet gwanet da youl ha youl ar c'hourdadoù o deus da engehentet dre gantvedoù a gelennadurezh enepkelt, da lavarout eo, a fals-keleennadurezh. Reuzeidik out, n'eo ket peogwir out divarrek da seveniñ da huñvre, hogen peogwir out divarrek da gompren n'eo tamm ebet un huñvre. An islonk n'eus ket anezhañ. An huñvre n'eus ket anezhi. Er Vreizh a garez emañ o vevañ. Eno emañ da vuhez. Ha buhez wirion ebet n'ec'h eus e lec'h all.

Aze emañ derou, hag aze emañ diwez Skiant Vreizh. »

GAWAIN, Skiant Vreizh,

GWALARN, Ebrel 1941,

Nn 135, p. 319-323.

Chronique Flamande

LES ELECTIONS (*)

Dans notre précédente chronique, nous avons annoncé les élections du 26 mars ; nous y avons exprimé un optimisme modéré. Le résultat a été assez surprenant et pour les nationalistes flamands, réjouissant. Le grand vaincu, le Parti Social Chrétien a perdu 8 sièges ; les Socialistes et Libéraux maintiennent le statu quo. Les vainqueurs de ces élections sont donc uniquement les petits partis :

- les communistes augmentent leur nombre de sièges de 2 à 5 ;
 - la Volksunie (nationalistes flamands) monte de 1 siège à 5 ;
 - tandis que deux petits partis (de tendance extrême droite) obtiennent chacun 1 siège,
- le tout sur un total de 212 sièges.

Les lecteurs d'Ar Vro s'intéresseront sans doute en premier lieu aux résultats obtenus par les nationalistes flamands.

Les nationalistes participent pour la quatrième fois aux élections parlementaires. Voici les résultats obtenus successivement :

				Chambre	Sénat	Conseils provinciaux
1949	103.000 voix	1,8 %	—	—	—	2 sièges
1954	113.632 voix	2,2 %	1 siège	—	—	6 sièges
1958	104.823 voix	1,9 %	1 siège	—	—	2 sièges
1961	179.561 voix	3,4 %	5 sièges	2 sièges	—	10 sièges

En 1949, les nationalistes, sous le nom de « Concentration flamande », participaient pour la première fois aux élections ; on sortait de la période tragique d'après-guerre : on partait sans argent, sans presse, sans leaders connus. L'année 1954, dans des conditions déjà plus normales, vit les premiers succès nationalistes : la Volksunie — nouveau-née et encore en période de formation — réussit à conquérir un premier siège

(*) A la suite des élections, le Directeur d'Ar Vro a envoyé au député Frans Van der Elst le télégramme suivant : « Chaleureuses félicitations pour succès candidats flamands ».

à Anvers ; tandis que dans les Conseils provinciaux d'Anvers et du Limbourg, 6 élus Volksunie faisaient leur rentrée. Les élections de 1958 s'annonçaient pleines de promesse : hélas, le Parti Catholique déclancha une propagande puissante, s'acharna en premier lieu contre la Volksunie, le clergé se mêla d'une manière directe aux luttes politiques déclarant le Parti Social Chrétien seul admissible pour la masse électorale catholique. Les résultats ne se firent pas attendre. Le nombre de voix baissa, l'unique siège à la Chambre put être conservé, tandis que le nombre de conseillers provinciaux diminua de quatre unités. Heureusement, le parti ne désespéra pas : l'organe du parti, également nommé « Volksunie », sorti comme mensuel en 1955, devint bimensuel en 1956 et hebdomadaire en 1961. L'unique représentant au Parlement, l'avocat Frans Van der Elst, chef du parti s'est acquitté avec un talent remarquable et un courage exemplaire de sa lourde tâche ; durant trois ans, seul contre tous, il a inlassablement fait retentir la voix du nationalisme flamand.

A l'approche des élections anticipées de 1961, les nationalistes constituaient alors un vrai parti politique, petit mais solidement organisé dans la plupart des arrondissements flamands. Toutes les ressources furent mises en œuvre : des tracts distribués par milliers, des meetings improvisés tenus dans les plus petits villages, tandis que les groupes de militants parcouraient durant des semaines tout le Pays flamand, en petites colonnes motorisées propageant partout le programme Volksunie, dont nous avons énoncé les grandes lignes dans notre dernière chronique.

Tant d'idéalisme et tant d'acharnement pour la bonne cause ont enfin obtenu un résultat bien mérité : M. Van der Elst se voit maintenant entouré de quatre autres représentants nationalistes : le Dr Leo Wouters (Gand), le Dr Van Leemputten (Aalst), l'avocat Deconinck (Bruxelles) et enfin M. Mattheyssens (2^e élu à Anvers). D'autre part, les nationalistes apparaissent pour la première fois au Sénat et y obtiennent 2 sièges. Enfin, la Volksunie sera représentée dans quatre des cinq Conseils provinciaux flamands (la province de Flandre occidentale est la seule ne comptant aucun élu).

Bien que les élections ne datent encore que de quelques semaines, les nouveaux élus se sont déjà fait remarquer dans presque tous les débats importants : ils forment à la Chambre (de loin le plus important des Corps constitués) un groupe excellent, très homogène et dynamique.

CONSEQUENCE : LE PROBLEME FLAMAND AU CENTRE DE L'ACTUALITE.

Il est encore un peu tôt pour attendre des résultats de ce progrès inattendu du flamingantisme radical et militant. Notons pourtant que divers milieux découvrent subitement un profond intérêt pour les problèmes urgents qui se posent à la Flandre : on reparle de la liquidation de la répression de 1944 ; on s'efforce de développer le potentiel économique des provinces flamandes ; le recensement linguistique paraît définitivement enterré ; on étudie des solutions « acceptables » pour le problème bruxellois, etc...

Le nouveau gouvernement compte quelques Flamands de mérite ; par contre la personnalité des deux chefs : le Premier Ministre Lefèvre, fransquillon gantois, et l'incomparable Spaak, l'homme « que l'Europe nous enviait » (*sic*), Bruxellois-type, incapable de prononcer un seul mot de flamand, n'est pas de nature à inspirer beaucoup de confiance en Flandre.

Les Flamands radicaux connaissent leur tâche : ils seront sans répit sur la brèche pour la défense de leur peuple pour qu'enfin la Flandre obtienne la place qui lui est due depuis longtemps...

Dans nos chroniques suivantes, nous ne manquerons pas de suivre de près l'actualité politique, où le problème des rapports entre Flamands et Wallons sera, sans aucun doute, au tout premier plan.

Roeland Raes.

« BALKANISATION : le fait pour un Etat économiquement fort d'imposer ses marchandises, ses techniciens et ses commandes à un Etat faible, et de diriger son économie, afin d'en faire une colonie sans drapeau, aux salaires bas, au standard de vie misérable, à la ville comme à la campagne, sauf pour la petite couche sociale prêtant son concours politique à cette opération, et recevant commission à cet effet. »

PIERRE GEORGE,

« Géographie économique et sociale de la France ».

On nous écrit...

■ Phénoménologie et Bretagne.

« I. — L'article d'Abanna sur la phénoménologie appliquée à la mentalité bretonne m'a vivement intéressé. « La distance est si grande du réel à la connaissance, disait Einstein, qu'il faut le secours d'une architecture ». C'est cette « grille mentale » que le Pouvoir Français s'est efforcé d'instaurer dans les caboches bretonnes, suivant le conseil d'Aldous Huxley dans « Le Meilleur des Mondes », ironique et admirable : « Un Etat totalitaire vraiment « efficient » serait celui dans lequel le tout-puissant comité exécutif des chefs politiques et leur armée de directeurs auraient la haute main sur une population d'esclaves qu'il serait inutile de contraindre, parce qu'ils auraient l'amour de leur servitude. La leur faire aimer, telle est la tâche assignée dans les Etats totalitaires d'aujourd'hui, aux ministères de la propagande, aux rédacteurs en chef de journaux, et aux maîtres d'école... Les plus grands triomphes, en matière de propagande, ont été accomplis, non pas en faisant quelque chose, mais en s'abstenant de faire. Grande est la vérité, mais plus grande encore, du point de vue pratique, est le silence au sujet de la vérité ».

II. — Il serait éclairant que vous étudiez pour nous, dans un article pensé d'Ar Vro, le problème de l'« engagement » adapté au cas breton. Les Bretons, (trop) mystiques n'ont pas encore tous compris que l'Action, séparée de l'Essence de toute la distance de l'Existence, ne peut incarner et réaliser totalement, jusque dans le détail, les propres principes pour lesquels chaque individu se bat, et qu'il faut se résigner tout bonnement à cette nécessité comme à une condition d'efficacité et de fécondité. « Une philosophie pour qui existent des valeurs absolues est tentée d'attendre, pour agir, des causes parfaites et des moyens irréprochables. Autant renoncer à agir. L'Absolu n'est pas de ce monde et n'est pas commensurable à ce monde. Nous ne nous engageons jamais que dans des combats discutables sur des causes imparfaites. Refuser pour autant l'engagement, c'est refuser la condition humaine. On aspire à la pureté : trop souvent on appelle pureté l'étalement de l'idée générale, du principe abstrait, de la situation rêvée, des bons sentiments, comme le traduit le goût intempérant des majuscules : le contraire même d'une héroïcité personnelle. Ce souci inquiet de pureté exprime souvent aussi un narcissisme supé-

rieur, une préoccupation égocentrique d'intégrité individuelle, retranchée du drame collectif » (Mounier, *Le Personnalisme*). Ignorer cela, c'est se vouer aux excès individualistes, aux clans et à la stérilité. C'est, en fin de compte, trahir. Malraux, dans « L'espoir », avertit : « Le grand intellectuel est l'homme de la nuance, du degré, de la qualité, de la vérité en soi, de la complexité. Il est par définition, par essence, anti-manichéen. Or, les moyens de l'action sont manichéens, parce que toute action est manichéenne... Tout vrai révolutionnaire est un manichéen-né. Et tout politique ». Ecouter ces voix, s'unifier, se soumettre spontanément à l'unité c'est, bientôt, réduire l'hiatus qui existe, écrit R. Pleven, entre la réalité et le Breton.

III. — Une autre étude de grand intérêt montrerait, en s'appuyant sur les archétypes collectifs secrétés, selon le grand psychologue Jung, par chaque peuple, combien le peuple breton, par l'anti-éducation qu'on lui a donné, a été frustré. Une éducation nouvelle ne peut pas ne pas tenir compte de l'Inconscient propre au peuple breton et s'aligner, enfin, sur ces directions pour la personnalisation du Breton et son bonheur profond. Sans parler des coups de sondes où jaillit l'âme secrète bretonne (Festoü-noz, beilhadegou) à gros bouillons, de la nappe souterraine, il n'est que de voir le frémissement, déjà, des cœurs, quand passent à Brest ou à Quimper nos drapeaux et nos musiques. Quelle marée de joie, alors, ondulerait sur notre nation !

Sentiments bretons distingués.

A. M.

P. S. - Ci-joint 10 NF pour un abonnement d'un an dont vous choisirez le bénéficiaire. Je vous fais ce versement en signe de félicitation pour l'éditorial de votre n° 9 : Ganeoc'h evit ar Vro.

26-4-61. »

■ F. Vallée.

« Dans un récent numéro vous avez publié un article contenant quelques critiques relatives à mon travail sur la vie et l'œuvre de François Vallée.

Les unes sont justifiées : j'ai, en effet, commis une légère confusion relative aux personnes qui ont concouru à la publication du « Supplément au Grand Dictionnaire » ; et, d'autre part, il est évident qu'une étude de 23 pages présente bien des lacunes. J'espère qu'un historien qualifié écrira un jour le gros volume que mérite la biographie de mon vieux maître.

Mais je crois devoir protester contre le double reproche

d'avoir tenté de présenter François Vallée sous les traits d'un vieux savant inoffensif, et d'avoir manqué d'impartialité à l'égard d'un écrivain breton bien connu.

Sur le premier point, je n'ai nullement caché l'énergie indomptable dont Vallée fit preuve dans la défense de la langue bretonne qu'il servait non seulement par ses écrits, mais par son action au sein de tous les Mouvements culturels. J'ai même raconté les tracasseries policières auxquelles l'exposèrent ses relations avec les milieux autonomistes, et laissés deviner aisément où allaient ses sympathies. Seulement, je croyais qu'il s'était volontairement tenu, dans ses écrits publics sur le strict terrain culturel, ne voulant écarter aucun ami de la langue bretonne. Je ne possédais ni la collection de *Breizh Atao*, ni la correspondance privée de Vallée avec les dirigeants de cette revue, que vous invoquez, et qui indique une part plus active de Vallée à ce mouvement politique : articles, souscriptions d'actions, etc...

Sur le second point, je n'ai aucune animosité contre celui que je considère comme un très grand écrivain breton, mais la vérité m'oblige à dire que Vallée a, jusqu'à sa mort, condamné la réforme orthographique de 1941 (dite du zh, à cause de cette malencontreuse graphie). Il est très vraisemblable qu'il eût également désapprouvé l'orthographe universitaire qui supprime à peu près totalement le c'h, que Vallée avait appelé notre « shibolet » national. Mais je n'avais pas à parler de l'introduction de cette orthographe qui n'a eu lieu qu'après sa mort.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

H. CORBES. »

■ *Bleimor-Sana*.

« Setu amañ ur maen bihan evit AR VRO.

Ar Gevredigezh-mañ a zo bet savet nav bloaz a zo evit ma vo : « *Anavezet ha Karet gwelloc'h hor bro* » gant ar re glañv. Abalamour n'eus plas ebet evit kudennoù Breizh en oberennoù Bro-C'hall, eo ret deomp-ni sevel kevredigezhioù breizhek war bep tachenn.

Setu perak hon eus kredet sevel : « *Bleimor-Sana* ». Ennañ ez eus bremañ :

— *Ul levraoueg-red* : « *AR STIVELL* » savet evit ar re glañv, mes digor ivez d'an holl a garfe bezañ izili anezhi. Enni ez eus bremañ daou ugent levr ha daou ugent : istorioù, brezhoneg, romantoù, kanaouennoù, an Aviel, studi ar hanter kant anezho a zo e brezhoneg.

— *Ur servij pretañ* kelaouennoù ha pladennoù : « *Mouezh Breizh* », gant pemp kelaouenn warn-ugent ha pemzek pladenn.

— *Ur strollad* skaouter ha skautezed « *Bleimor Sant-Herve* » ; ur skol vrezhonek dre lizher. Haq ober a reomp *diskouezadegoù* ha *gwerzhadegoù* levrioù, kelaouennoù, pladennoù er gouelioù pe er pardonioù, evit ma vo anavezet, brudet ha karet gwelloc'h hor bro. Seitek diskouezadeg a zo bet graet er bloavezh tremenet.

E-pad ar goañv ez eomp da ziduellañ ar re glañv er c'hlañvdiou. Er goañv-mañ ar gouel kaerañ evit ar re glañv a zo bet lidet evit deket deiz-ha-bloaz marv Xavier Haas e « Preventorium » ar Minoret, amañ, war bord ar Sena. An Aotrou Haas a oa arzour-liver a vicher, bet oa klañv e-pad pell amzer ha gouestlet en doa e vuhez hag e labour d'hor bro, en despet m'oa genidik eus an Alzas. Gant Kelc'h Keltiek ha Bagad : « *Dalc'hamar* » Savigny omp aet da seniñ ha da zañsal evit pevar-ugent paotrez vihan an ti-se. Ar sal a oa kinklet brav gant taolennoù breizhek prestet gant mamm an Aotrou Haas, Langleiz ha J.-C. Chertier eus Menville. Ugent paotrez o deus kemeret perzh er genstrivadeg livañ diwar-benn Breizh ha kanet deomp sonioù Botrel.

Kalz tud a zo bet estonet en deiz-se o welout kement a draoù brav war Breizh hag ene hor Bro ken buhezek, o tridal en he bugale.

■ « Notre ami E. Coarer-Kalondan, l'un des meilleurs défenseurs de « Nantes-en-Bretagne », vient de publier un nouvel ouvrage — sur Nantes et la Bretagne des Ducs, bien entendu ! — : *La scandaleuse affaire Gilles de Retz*, aux éditions du « Scorpion » à Paris. Nous nous en réjouissons très sincèrement, car, le plus souvent, la « matière de Bretagne » n'a pas de succès dans la « kèrbenn Vro-C'hall ». Il est vrai que celle-ci sent le souffre, car Edmond Coarer-Kalondan défend et — si j'ose dire — purifie la mémoire de Gilles de Rais ou de Retz, surnommé — bien à tort — « Barbe-Bleue »... Je chercherais bien une petite querelle au sympathique E. C.-K. (un « K » qui n'était pas prévu au programme !), ce n'est pas Commor (cf Loth), dit « Konomor », qui était « Barbe Bleue »... Ce sont les contes de Perrault (ou de son fils, ou des bonnes d'enfants) qui lui ont fait tort. Mais le pauvre Gilles de Retz, brûlé (il paraît que ce n'est pas vrai) sur les vertes prairies qui bordaient la Loire au sud de Nantes, fait pitié à lire le récit de Coarer.

Accusé d'être invocateur de Satan, inversi et assassin

d'enfants pour obtenir de l'or par magie ou alchimie... Tout cela serait-il faux ?

En tout cas, nul historien n'a jamais prouvé que Gilles était véritablement un criminel. C'est purement (?) et simplement un procès de sorcellerie qu'on lui a fait. Eh ! bien sûr, il a avoué, trop de choses épouvantables, même, pour les croire ; sinon en évoquant les instruments sataniques (véritables ceux-là) du bourreau — *la torture ! la torture !*

...Croit-on qu'elle soit abolie sur la surface de la planète ? Non seulement, il y a peu, des gens avouaient dans notre pauvre Bretagne et dans le pays le plus proche des horreurs que, parfois, ils n'avaient pas commises. Mais écoutez-donc les cris qui s'élèvent de tous les « coins » du Monde : des hommes de toute couleur et de toutes opinions souffrent dans les geôles. Les valets d'un Etat tyrannique sont encore loin de recevoir l'Evangile !

Mais était-il si parfait cet Etat breton où Coarer (et d'autres) veulent voir l'épanouissement de la « Très Ancienne Coutume de Bretagne » ? Je ne le crois pas.

En innocentant Gilles de Retz, Coarer accable la mémoire du duc Jean V et de son chancelier, l'évêque de Nantes, Jean de Malestroit ; très justement à mon avis.

Donc, la « Justice » — ou ce qu'il convient d'appeler de ce nom — n'était pas plus exempte d'erreurs (voulues ou non) en Bretagne qu'ailleurs.

Je recommande la lecture de *La scandaleuse affaire Gilles de Retz* à nos amis. Si la typographie impeccable, les caractères bien choisis, font honneur à l'éditeur M. Jean d'Halluin, l'érudition et la manière torrentielle d'emporter l'assentiment du lecteur sont la marque de ce cher vieux et toujours jeune Coarer — l'un des mainteneurs de Bretagne.

Théo JEUSSET.

■ *D'un lecteur d'Oran :*

« Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter pour la tenue de votre revue : jamais je n'aurais cru, depuis les événements de la dernière guerre qu'il fût possible de redonner au mouvement nationaliste un organe digne de lui. Grâce à vous, c'est chose faite et il vous faut persévérer. Je suis heureux de constater aussi que vous défendez un principe auquel je me suis toujours tenu fermement, à savoir que LA POLITIQUE SAUVERA LA LANGUE ET NON L'INVERSE. Soyez-en remerciés. »

■ *D'autres lecteurs :*

« Lorsque j'en aurai le loisir, je vous enverrai un article pour *AR VRO*, dévoilant la position des patrons de pêche bretons en Afrique. J'y expliquerai comment les bons citoyens français ont fait des fortunes dans l'armement à la pêche coloniale, à la sueur des patrons bretons et vendéens et comment ces derniers, sans syndicat, sans défense, sont limogés les uns après les autres — surtout à la pêche à la sardine — au profit de maîtres de pêche portugais descendus de Saphi. »

R. B.

« Le mouvement revendicatif des paysans bretons a suscité beaucoup de commentaires. Savez-vous qu'en de nombreuses régions de Bretagne on a chuchoté que le « Mouvement breton » avait inspiré ces manifestations ? Je ne sais évidemment pas ce qu'il y a de vrai dans ces propos, mais ils me semblent intéressants, car ils montrent que l'on parle du « Mouvement » et qu'on le reconnaît capable d'engager une action pour la défense des intérêts des travailleurs bretons. »

P. S.

■ *Mauritanie.*

Le numéro d'*Esprit* de Février 1961 contient un article intéressant d'Odette du Prigeandeau : « Mauritanie, République des Sables ».

L'auteur, qui connaît bien le pays, est déçue par certaines tendances qui s'y manifestent et surtout par la volonté manifestée par les dirigeants actuels d'imiter la France, même quand cette imitation est contraire aux traditions nationales ou aux conditions naturelles. Ce « snobisme incommode et ridicule », qui se rencontre dans de nombreux détails de la vie quotidienne, est favorisé par certains Français « demeurés discrètement aux commandes, qui s'efforcent de maintenir leur tutelle par des moyens plus insidieux, d'imprimer au pays une marque définitive tout en servant les entreprises qu'il faut retenir en Afrique ». Mais si l'adoption d'un mode de vie peu adapté au climat a parfois des conséquences absurdes ou cocasses, l'organisation du système scolaire d'après le modèle français a la conséquence paradoxale dans une nouvelle nation, de « dénationaliser l'esprit des jeunes ». Voici quelques exemples significatifs : « L'enseignement est donné par des instituteurs maures, mais de formation française et qui doivent appliquer les programmes de Frances... Les cours sont faits en français, l'arabe n'y tenant que la place d'une langue étrangère. En revanche les pensionnaires du Lycée de Nouakchott

apprennent le latin. Si on commence à en discuter l'utilité pour les Français, on voit encore moins ce que cette langue morte peut apporter à de jeunes Sahariens, dont les sources de civilisation sont en Orient et bien antérieures à Rome ». La culture intérieure, qui était entretenue par un véritable « réseau culturel », est menacée par le développement du nouveau système scolaire. « On se demande où et quand les enfants de cette République islamique apprendront tout ce qui concerne leur peuple, leur religion, leur propre civilisation. Un enfant a besoin de connaître l'histoire de ses ancêtres et d'en être fier... »

Odette du Prigeandau conclut : « Il eût été beau que cette République soit laissée libre de se construire à partir de ses sources, selon son génie propre, et non en parodie de l'Occident ».

■ Pays Basque.

Le même numéro d'*Esprit* publie une lettre pathétique d'un jeune catholique espagnol, lui-même emprisonné, par la répression actuelle en Espagne. Cette lettre donne de nombreuses précisions sur la répression qui a frappé, depuis juin 1959, les différents groupes d'opposition (démocrates chrétiens, socialistes, communistes, Catalans et Basques).

L'auteur de la lettre cite, en mentionnant noms et dates, les arrestations en masse, tortures, jugements par les tribunaux militaires (toute activité politique peut être assimilée au délit de rébellion militaire), etc... Il évoque longuement la vague d'arrestations qui a sévi au Pays Basque pendant l'été 1959 : « Le chemin qui mène au sanctuaire de la Patronne de Biscaye, dont on célèbre la fête apparaît couvert de drapeaux et d'inscriptions « Gora Euzkadi ! » (Vive l'Euzkadi !). Résultat : les commissariats commencent à se remplir de détenus, tous des hommes du Front National Basque dont l'âge varie entre 18 et 32 ans.

« Alors que partout dans le monde, on salue la naissance de nations nouvelles, les hommes de la « Euzko Gaztedi » sont arrêtés, soumis aux brutalités policières et emprisonnés, accusés qu'ils sont de vivre pour leur nationalité... Les patriotes basque sont toujours en prison. »

N. D. L. R. — La revue « Esprit » ne peut qu'être félicitée de signaler les luttes et les souffrances des patriotes basques et de prendre la défense du nationalisme basque. Il serait intéressant de savoir la position qu'elle prend à l'égard du Mouvement Breton et de ses militants...

■ Skingomz.

« Lenn a ran war AR VRO gourc'hemennou evit hor C'hevredigezh evit bezañ liesskrivet ha kaset d' e izili roll abadennoù ar skingomz vrezhonek evit miz Genver, hag o c'houlenn diganimp kenderc'hel ingal gant an doare ober-se.

Moarvat n' en deus ket lennet mat oberour ar pennad-skrid, ar pezh a lavaremp war « Amañ Radio Breizh, e kasfemp bep miz roll an abadennoù d' an izili a baefe da vihanañ 5 lur nevez, ar pezh hon eus kendalc'het d' ober abaoe ».

« ...Kenskriver hor C'hevredigezh e Roazhon, an Aotrou Baron, rue Sant-Brieg, a bed an holl dud a fell dezho klevout kanaouennoù brezhonek e « Pladennoù ar Selaouerion » (Disques des Auditeurs) da gas dezhañ anvioù ar pladennoù dibabet. Pedit, mar plij, lennerion « Ar Vro » da skrivañ dezhañ an aliesañ ar gwellañ. Ma resev kalz a c'houlennou e c'hellou pouezañ war pennadurezhioù ar skingomz e Roazhon evit ma vo graet ul lec'h brasoc'h brasañ d' hor yezh. »

■ Emsav ar Gouerien.

« Tro am eus bet meur a-wezh da zaremprediñ paotred emsavadeg ar gouerien. Taerijenn a zo enno, reoù 'zo a ziskouez ur youll greñv, hogen en hini ebet koulz lavarout n' eus a vennozhioù. Luskadoù liesseurt a verzher, met dreist-holl e vez paour ha luziet an emskiant o deus eus o emsavadeg. Renerien ar sindikadoù, zoken er c'hériadennoù bihan, a chom dre vras stag ouzh o urzhaz c'hall hag he lukanou « holl beizanted vro-C'hall asamblez a zeuy a-benn da gendrec'hiñ hep terrif ar peoc'h ar gouarnamant ha da gaout digantañ kement tra hag ar re all ». Padal ar baotred a zo dindano, en o zouez ar re yaouank o tont eus Al-Jezair, a wel an traoù ez-c'hourelloc'h ; da gentañ int darev da ober gant an doareoù dispac'hel, tagadennoù armet, rouedadoù-kuzh, h.a. ; d' an eil, gwan meurbet eo o doujañs da vro-C'hall, tra ma froum alies-tre ar gordenn vreizhek enno, — gant ma vo unan d' he lakaat da froumañ. E Kemper da skouer, da geñver prosez an deverien boestou-votiñ, hag e Keraez, disul diwezhañ, war-lerc'h an displegadeg, em eus bet tro da ren emzivizoù gant bagadoùigoù peizanted eus ar vro-Vigouden hag eus Kerne-Uhel.. Unan eus an isrenerien sindikadel a oa eno ne oa nemetañ o krediñ en un emsav micherel gall hag e gallusted un diskoulm gall eus kudennoù arboellerezh Breizh. Ar re all a gave anat, hag a blij dezho muioc'h, an diskoulm a ginnigen : aferioù Breizh meret gant Breizhiz o-unan. N' eo ket rouez klevout « C'est Breizh Atao qui avait raison ! ». E galleg e tivizan peurliesañ ganto, met pa zeuan da vont e brezhoneg e verzhan diouzhtu ur gemmadenn en o emzalc'h

ouzhin : « Unan ac'hanomp ez oc'h enta ! » ha gant muioc'h a evezh e selaouont ac'hanon. Koulskoude ur fazi e vije kaout re a fiziañs c'hoazh. Peuz-distuz e vez dre vras skiant keodedel ha broadel an holl ; ar re stuziet un disterañ a zo stuziet-gall ; dizesk-krenn e vez hogos an holl war gudennoù Breizh, istor sevenadur, arboellerezh, broadelezh, h.a. Ouzh-penn-se an holl sternioù, — ar re o deus aotreet an emsavadeg urzhiet eus ar miz-mañ, — a zo gall. Gall ar sindikadoù, ha gwashoc'h pellvleniet int, war a hañval, gant difennerien ar c'hallelezh. Evel pa vije bet roet gant ar Galloud an aotre dezho d'en em sevel war-bouez un diviz : mirout na ve taget ar c'hallelezh. Istor ar « Marseilheziou » sañset kanet pe pe lakaet da vezañ kanet gant an engroezioù hen diskouezfe a-walc'h.

Evit gwir, n'eus nemet ur spi evidomp : ma'z afe an traoù pelloc'h war-du an dispac'h, ha ma teufemp da reiñ d'ar baqadoù-stourm an uhelvennad a vank dezho. Rak ne stourmer ket pell evit an avaloù-douar pe briz al laezh. Ganimp hepken emañ ar mennoziou gouest da enfurmiñ an emsavadeg. Ar C'hallaoued o deus ezhomm eus ar peoc'h da zerc'hel pelloc'h Breizh dindan o c'hrabanoù ; ni hon eus ezhomm eus an dispac'h da dennañ Breizh a-dre o levezon.

Amañ e X... ez eus ur gwarnizon a etre 150 ha 300 hervez an deizioù a CRS-ed, deut war-eeun dre girri-nij eus Oran. Dre-se pe dre abegoù all, e teu ar souezhusañ brudoù da redek e kêr ; klevet em eus en deizioù-mañ ur vaouez deut d'ober he frenadennoù hag a lavare : « Emañ ar brezel, — brezel Breizh, — o vont da gregiñ dizale ; setu perak e fell din prenañ boued-mir e-leizh ».

21-6-61.

« Dans les Régions telles que la Normandie et la Bretagne, où l'alcoolisme amène la dégénérescence de populations jadis très vigoureuses, il faut enseigner la vertu de force qui, seule, rend possible la tempérance.

Vraisemblablement, les qualités héréditaires ne se réveilleront jamais dans certains villages de Bretagne qui sont minés à la fois par la consanguinité, l'alcoolisme, la tuberculose et le cancer.

Les habitants de la Normandie, de la Bretagne, de l'Anjou, des provinces les plus belles, les plus riches et aussi les plus enviées de France, ont permis à la vie de s'affaiblir en eux et dans leurs enfants. Il est urgent qu'ils se régèrent, sinon l'histoire se répètera une fois de plus. Tôt ou tard, ils seront remplacés par des races biologiquement plus fortes. Et d'autant plus facilement que les techniques modernes permettront la déportation rapide de populations entières, loin de chez elles... »

Dr ALEXIS CARREL,
(Réflexions sur la Conduite de la vie.)

Notes de Lecture

Yvonnig GICQUEL, *Le Comité Consultatif de Bretagne*. Imprimerie Simon, Rennes.

En vente chez l'auteur, 8 NF (76 NF les 10 exemplaires).
C. C. P. Paris 12-543-15 - Yvonnig Gicquel, 5, rue du Dr Roux, Lorient.

Il faut chaleureusement féliciter Yvonnig Gicquel d'avoir choisi pour thème de diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Science Politique l'histoire du Comité Consultatif de Bretagne, créé en 1942 par le gouvernement de Vichy, et de nous avoir donné, sous forme de livre, le résultat de ses recherches. Tous ceux qui étudient la question bretonne se référeront avec profit à cet ouvrage qui expose, fort clairement, ce que fut le Comité Consultatif, qui nous donne le point de vue de ses membres « bretons » — je veux dire favorables à l'émancipation bretonne — et des autres, et nous révèle les espoirs secrets de ses inspireurs (1).

Evidemment, le principal responsable de la création du Comité Consultatif — même s'il le critiqua et n'y participa pas — fut le Parti National Breton. Ses progrès étaient spectaculaires. Son organisation couvrait toute la Bretagne, et certaines régions, telles celles de Lorient, Nantes et Rennes, étaient intensément travaillées. Deux courants se rejoignirent alors pour créer le Comité Consultatif : d'un côté la Préfecture et ses hommes, comme M. Prosper Jardin, dont l'unique but est de faire échec au P. N. B., si nécessaire en accordant satisfaction à l'opinion bretonne sur quelques points sans importance, essentiellement sans importance politique, et, si possible, de provoquer l'amenuisement des troupes du P. N. B. en attirant à l'expérience nouvelle une partie de ses éléments,

(1) Les membres du Comité Consultatif de Bretagne furent : MM. Jean des Cognets, André Dezarrois, de La Gatinais, Hervé Budes de Guébriant, Edgar de Kergariou, Prosper Jardin, Abbé Mary, Roger Grand, Léon Le Berre, James Bouillé, Abbé Yann-Vari Ferrot, Yann Fouéré, René Daniel, F. Jaffrennou-Taldir, F. Even, Mme E. Galbrun, MM. E. Guéguen, Joseph Martray, Florian Le Roy, Pierre Mocaer, Régis de l'Estourbeillon, Sullian Colin, puis MM. Angot, chanoine Favé, H. du Fretay, Lemordant, Roparz Le Masson et M. Pradeau.

encore mieux de l'isoler et d'en provoquer l'éclatement, écartant ainsi tout danger immédiat ; de l'autre, des Bretons qui militent depuis longtemps dans des formations plus ou moins strictement culturelles, et qui ont décidé de profiter de la situation de force créée par le P. N. B. pour arracher quelques réformes : peut-être obtenir un statut assez libéral pour permettre des développements ultérieurs. Ces deux tendances, si elles s'allient pour provoquer la formation du Comité Consultatif, vont immédiatement s'y affronter. En réalité, comme le fait remarquer Yvonnig Gicquel, l'expérience n'a pas pu être menée à terme : les événements de 1944 ont balayé toutes les créations de Vichy — entendons-nous bien, celles qui n'allaient pas dans le sens d'une super-centralisation de l'Etat ! — et beaucoup des membres du Comité eurent alors de plus ou moins graves ennuis. La manœuvre pouvait être dangereuse pour la Bretagne, si les services préfectoraux réussissaient à créer la scission, la cassure qu'ils espéraient ; mais elle pouvait être aussi très dangereuse pour le gouvernement français, si les « modérés » et les « extrémistes » du Mouvement breton savaient garder un front uni et, surtout, si des contacts discrets leur permettaient de mettre au point une stratégie diplomatique générale.

Je viens d'employer, entre guillemets, deux vocables qu'Yvonnig Gicquel a largement utilisés : « modérés » et « extrémistes ». Il a eu tort, à mon avis, de ne pas garder aux diverses sections du Mouvement breton les titres, les dénominations, qu'elles se donnaient à elles-mêmes — ce qui était la seule manière d'être impartial. Y. G. a abusé de ces classifications sommaires et parfois parfaitement inexactes ; un seul exemple : la page 71, il nous présente Yann Sohier comme un « régionaliste breton socialiste » ! Régionaliste, Yann Sohier ! L'un des éléments les plus durs et les plus décidés de *Breiz Atao* ! L'un de ceux qui, en 1931, lancèrent le Parti National !

Quelques points de l'ouvrage d'Yvonnig Gicquel peuvent, il me semble, être contestés et faire l'objet de nouvelles recherches, et certaines de ses conclusions ne peuvent être admises. Prenons un exemple. A la page 31, usant encore de cette classification abusive en « modérés » et « extrémistes », il écrit : Dès décembre 1940, à la suite d'une petite « révolution de palais », MM. Debeauvais (dont le nom s'écrit d'ailleurs Debauvais) et Mordrel, trop extrémistes, sont éliminés de la direction du « Parti National Breton » et de « L'Heure Bretonne », et remplacés par Raymond Delaporte, ancien président du Bleun-Brug, bien en cour à l'évêché de Quimper ». Essayons d'étudier les faits. Debauvais, très gravement malade, a cessé toute activité au sein du Conseil National

Breton en octobre 1940. C'est dans le numéro de *L'Heure Bretonne* du 13 octobre que paraît sa communication annonçant que « pendant mon absence » — il part en sanatorium — les fonctions de Directeur du Comité Exécutif du Conseil National Breton seront exercées par M. Olier Mordrel assisté de MM. Guieyette et Planiol, et que M. Moysse dirigera les services administratifs et le personnel. Lors des événements de décembre 1940, Debauvais n'est plus à Rennes : il lutte contre la mort. La décision des chefs départementaux ne peut donc être considérée comme dirigée contre lui, d'autant plus que, parmi ces chefs départementaux, se trouvent précisément MM. Guieyette et Planiol, investis de sa confiance. En fait, c'est M. Mordrel qui est visé. En date du 2 décembre 1940, Olier Mordrel écrit :

« Mon cher secrétaire général,

Il m'apparaît, à la lumière de la situation générale, que la ligne politique que j'ai toujours tenue depuis que j'ai assumé des responsabilités dans le Mouvement breton ne répond plus aux nécessités actuelles. Je crois en conséquence qu'il est de mon devoir de vous prier de porter à la connaissance du Parti ma démission de chef de Parti et de directeur de *L'Heure Bretonne*.

Je vous prie de convoquer la réunion des chefs départementaux, à qui je donne la mission de nommer mon successeur.

En attendant, veuillez assurer la direction intérimaire de nos organisations.

Croyez-moi votre tout dévoué en la Bretagne. »

Et le 8 décembre, les chefs départementaux prennent « acte de la démission » de M. O. Mordrel et désignent « à l'unanimité M. Raymond Delaporte pour assurer la direction du Parti National Breton ». Je puis d'ailleurs affirmer que c'est sur l'avis et avec l'assentiment de Debauvais que R. Delaporte fut nommé à la présidence du P. N. B. ; Debauvais avait d'ailleurs pressenti Delaporte quelques mois auparavant, et il n'est pas inutile de rappeler qu'avant la guerre, F. Debauvais, ayant dû partir au sanatorium, avait désigné R. Delaporte pour assurer la direction du Parti et du journal *Breiz Atao* en son absence.

Parmi ceux qui élisent R. Delaporte se trouve Marcel Guieyette, qu'Yvonnig Gicquel, à une autre page de son livre (113), classe parmi les « extrémistes intransigeants ». Son analyse des événements est donc un peu trop sommaire. D'autant plus que R. Delaporte écrit (21 décembre 1940) : « le changement de direction qui vient d'avoir lieu n'empêche pas que le P. N. B. reste tel qu'il a été dans sa DOCTRINE

et dans son ACTION, et ceux qui en jugeraient autrement comettraient une lourde erreur. J'ENTENDS RESTER ABSOLUMENT FIDELE AU PRINCIPE NATIONAL ».

Quant à la qualité accordée à M. R. Delaporte, « bien en cour à l'évêché de Quimper », elle est lourde de sous-entendus qu'il faut tirer au clair. On sait qu'en juillet 1940, Mgr Duparc, évêque de Quimper, prit contre le Parti National Breton d'extraordinaires sanctions. Robert Aron, dans son livre *Histoire de Vichy*, en note la portée exacte, qui n'a pas grand chose à voir avec la religion : « La Bretagne restera française ». On pourrait croire, lisant la phrase d'Yvonnig Gicquel, que la nomination de M. Delaporte arrangea les difficultés avec l'évêché de Quimper : il n'en fut rien. C'est en janvier 1944 seulement — lisez bien : 1944 — que l'évêque de Quimper accepta de recevoir M. Delaporte, et les discussions ne progressèrent pas aisément : on peut en effet se rendre compte de l'effarante position des éléments anti-bretons de l'évêché de Quimper par cette lettre que le vicaire général, M. A. Moënner, adressait le 17 janvier 1944 au jeune prêtre qui, pour le compte du Parti National Breton, avait approché les autorités religieuses du Finistère : « Nous sommes au courant des divisions qui règnent dans le Parti national breton (1). Il ne dépend que de M. D. (= Delaporte) d'avoir une explication avec l'évêché, dont il connaît le chemin. Il peut être assuré de trouver chez notre évêque de la bienveillance pour sa personne, autant que d'intransigeance pour la doctrine de séparation de la France et de la Bretagne. S'il y a dans son cas une évolution favorable, tant mieux. Les Bretons furent indépendants, jadis : combien ! hélas ! leur histoire est constamment régie par l'Angleterre ou par la France. Et de nos jours, la situation serait encore plus critique. Du régionalisme breton, oui ; du nationalisme breton, non. Sur le plan religieux, le problème se rattache par la foi des traités au quatrième commandement de Dieu » !!! Je m'amuse de penser quels péchés on a pu commettre, selon le jugement de M. Moënner, contre le quatrième commandement de Dieu, depuis ces dix dernières années où tant de peuples se sont libérés et ont pris place, la conscience bien en paix, autour de la table ronde de l'O. N. U. Quoi qu'il en soit, les négociations traînèrent, et c'est seulement le 26 octobre 1944, « dans une réunion de curés tenue au Grand Séminaire de Quimper », que les sanctions, proclamées dans toutes les chaires de toutes les paroisses du Finistère, furent levées, en catimini : uniquement d'ailleurs en faveur du P. N. B., à l'exclusion de « l'ancienne fraction extrémiste *Breiz Atao* » !!! Soulignons qu'alors

(1) Sans majuscules !

P. N. B., B. A. et régionalistes de toutes couleurs étaient pourchassés par trente-six polices, moisissaient dans les prisons, ou tombaient sous les balles de leurs ennemis (1).

Ce trop long commentaire sur quelques simples lignes montre bien que les historiens bretons ont du pain sur la planche. Le livre d'Yvonnig Gicquel est une excellente contribution à l'histoire du Mouvement pendant la guerre. Il a souligné la force du P. N. B. : je crois que les chiffres qu'il donne sur le tirage d'*Heure Bretonne* et les ventes de brochures sont quelque peu inférieurs à la réalité. Il a souligné les difficultés continuelles du P. N. B. avec les autorités, tant françaises qu'allemandes. Il montre bien le désir des préfets, à mesure que le Comité Consultatif prend de l'importance et débordé le cadre qu'ils lui ont fixé, de le neutraliser : le préfet Martin n'écrit-il pas (cf. p. 52) avoir fait nommer, à la place de M. Jardin, démissionnaire, un certain M. de Porcaro, uniquement à cause de son incompetence : « la médiocrité du personnage m'avait rassuré et son incapacité dépassa toutes les espérances ».

Un point à souligner : l'un des plus farouches adversaires de toute réalisation bretonne à l'intérieur du Comité Consultatif, fut le recteur d'Académie, M. Souriau : « sa mauvaise volonté retardera sans cesse la plupart des décisions du Comité Consultatif et sera l'une des causes de nombreux échecs ». Il n'est pas inutile de rappeler, ainsi que le notait sans malice le Docteur Dujardin dans sa préface au petit volume édité en 1956 par le Chanoine Falc'hun sur l'Orthographe dite universitaire, sous le sigle de la Fondation Culturelle, que c'est cet ennemi acharné de la langue bretonne, qui, dans une circulaire en date du 6 novembre 1943, lancera la lutte contre l'unification du breton : ce qui montre assez clairement où se trouve l'avantage de la langue bretonne.

Une dernière remarque : à la page 30, Y. Gicquel parle de l'arrivée en Bretagne du Dr Weissgerber et de la création, par les Allemands, d'un gouvernement de Bretagne. Il y eut en fait

(1) Je profite de cette mise au point pour rétablir l'intégralité des textes publiés dans les appendices au livre de l'Abbé Poisson sur l'Abbé Perrot. Dans la première lettre de M. Moënner, en date du 21 février (p. 251), il faut ajouter le chiffre I. devant le deuxième paragraphe, et lire ainsi la dernière phrase : « C'est le désir de Monseigneur Duparc que M. D. passe à mon bureau ou à celui de Mgr Cogneau avant de se présenter chez lui ».

Dans la seconde lettre, qui est datée du 2 mars, et non du 4, il faut ajouter « hier soir » à la fin de la première phrase et ajouter encore après la seconde phrase : M. D. vous en rendra compte, certainement ».

un gouvernement de Bretagne... qui couvrirait trois départements et qui ne survit pas aux accords de collaboration. Ce serait faire insulte à la science celtique du Dr Weissgerber que d'imaginer qu'il eut quelque chose à voir dans ce gouvernement de trois départements : le Dr Weissgerber arriva d'ailleurs beaucoup plus tard en Bretagne et s'occupa essentiellement de mettre en route la radio bretonne — qui débuta en janvier 1941 (les Allemands étaient arrivés en juin 1940) avec une émission du groupe SAV de Paris, qui donna en particulier le beau poème de Yann Sohier, « E-tal ar groaz » (10 janvier) — et aussi de rendre de très grands services à des Bretons qui, ayant maille à partir avec les diverses polices, lui durent la liberté, et peut-être la vie, et de pouvoir, aujourd'hui, jouer un rôle non négligeable dans l'action bretonne, parfois officielle.

Encore une fois, le Comité Consultatif n'a pas eu le temps de donner sa mesure. Il serait risible de ne voir, dans ses réalisations, que le remplacement des statues de bronze par des statues de granit, l'importation des dentelles pour collières de Pont-Aven ou l'autorisation pour les Bretonnes de garder leur coiffe, comme les religieuses, pour les photos d'identité. Son but était, n'en doutons pas, d'obtenir le fameux Statut de Bretagne. L'eût-il atteint ? Qui saurait le dire.

Nous aimerions voir d'autres compatriotes suivre l'exemple d'Yvonnig Gicquel et étudier, avec autant de compétence que lui, notre histoire la plus récente.

« Vous avez le droit et le devoir d'aimer votre pays, de désirer et de promouvoir son indépendance. Ce droit et ce devoir sont inscrits dans le cœur des hommes et nul ne peut vous les dénier.

Loin d'être un crime, l'amour de la patrie, le désir de son indépendance et les efforts pour la réaliser sont une source puissante de multiples vertus et d'actes d'héroïsme lorsqu'ils sont régis par la loi chrétienne. Ne condamnez donc pas ceux qui affichent de tels sentiments et qui parfois ont souffert dans leur âme et dans leur corps pour cette seule raison.

MGR ROLLAND, évêque d'Antsirabé,
Janvier 1957.

PRÉNOMS BRETONS

par R. Pennek

— I —

Notre enquête sur les prénoms bretons nous a valu un abondant courrier et il nous est possible d'ores et déjà de publier une partie du dossier ainsi constitué. Il va sans dire que ce DOSSIER N'EST PAS CLOS et que nous recevons toujours avec le plus grand intérêt tous les renseignements que nos lecteurs et amis voudront bien nous communiquer. Je signale au passage qu'il ne suffit pas de nous transmettre des listes de noms acceptés ou refusés. Il faut préciser les localités où les événements se sont passés. Il est également important que les parents qui ont eu des difficultés nous expliquent la marche suivie pour obtenir gain de cause.

Chacun sait que les bureaucrates qui refusent les prénoms bretons invoquent la fameuse loi du 11 Germinal An II (et l'on dira que les Français ne sont pas conservateurs !). Mais il est curieux de constater que cette loi est diversement interprétée et appliquée, selon l'humeur de l'employé de l'état civil, son ignorance ou son exiguïté cérébrale.

Parfois tout se passe bien et aucune remarque désobligeante ne vient refroidir l'enthousiasme de l'heureux papa. C'est ce que nous écrit un ami nantais qui a fait admettre sans difficulté à Nozay, en 1952, les prénoms de *Yannick, Ghislain, Julian*. Plus tard, accueil sympathique pour *Janed, Gaït*, à Nantesville, où le Chef de service demanda un calendrier breton. Le même ami déclara sans ennui, à Guérande, son troisième enfant : *Maria, Janic*, puis le quatrième : *Alan, Erwan, Loëiz*. Par contre, en cette même mairie de Guérande, certains parents auraient eu des difficultés.

De La Montagne, on nous signale la même facilité pour faire admettre *Gwenola, Erwan* et *Rozenn* à Carhaix, et *Gwenaël* à Maël-Carhaix. A Saint-Brieuc, une petite *Lenaïg*

a été inscrite sans opposition et un petit *Gweltaz* à Meucon. En janvier 1961, *Gwenola*, *Katel* étaient enregistrés à Saint-Martin-sur-Oust (Morbihan). A Morlaix, *Gwenola*, *Mari*, *Erwanaig* (1956) et *Yann*, *Andreo*, *Alan* (1957). Nous ne savons pas si ces prénoms ont été acceptés sans difficulté, nous savons que l'orthographe a été intégralement respectée, ayant sous les yeux les extraits des deux actes de naissance.

A Quimperlé, l'un de nos correspondants a déclaré sa fille *Gwenn*, *Marie*, *Anna*. Sur sa demande de respecter l'orthographe bretonne et d'écrire *Mari*, il lui fut répondu qu'il fallait écrire les noms communément employés en français selon leur orthographe française ordinaire. Nous nous permettons cependant de faire remarquer à notre camarade quimperlois qu'il pourra signaler à la mairie de Quimperlé qu'à Morlaix on accepte *MARI* (voir plus haut). Il faut d'ailleurs souligner au passage l'attitude très courtoise et compréhensive que trouvent à la mairie de Quimperlé les parents qui entendent donner des prénoms bretons à leurs enfants.

Mais les choses ne sont pas toujours aussi simples et il faut souvent lutter ferme pour obtenir gain de cause.

« Mon fils *Gwenole*, *Herve* est né à Paris dans le 17^e, en 1938, nous écrit un militant d'avant-guerre. A la Mairie, on m'a montré le petit livre rédigé sur l'ordre de Napoléon en 1803. On trouvait dans ce livre *Gwenole* sous deux formes différentes : « *Guingalaff* » et une autre que j'ai oubliée. On me dit d'aller demander une autorisation au Procureur de la République. Celui-ci me dit qu'on pouvait prénommer mon fils *GWENOLE* si je pouvais prouver que ce prénom avait déjà été porté. Je retournai à la Mairie avec quelques livres où étaient mentionnés *St. Gwenole* et *Lok Gwenole*... »

...Mon fils *Erwan* fut déclaré à la Mairie du X^e, en avril 1940. J'allai à la Mairie en tenue de soldat. Un « tortig » était dans le bureau et il commença aussitôt à me faire la leçon : « Pourquoi, dit-il, au lieu d'*Erwan* ne donnerait-on pas à votre fils le prénom de son grand-père : *Yves* ?... »

J'avais appris « mon pater » la première fois et je commençai à élever la voix pour dire que je connaissais la loi aussi bien que lui. *Erwan* fut inscrit sur le livre. »

Que notre sympathique ami me pardonne d'avoir quelque peu déflori son texte breton, par une traduction qui n'en a pas conservé la saveur !

Plus récemment — il y a un an — un militant se présenta à l'état civil de Carhaix pour déclarer la naissance d'une fille qu'il désirait prénommer *Lenaig* (prénom accepté à Saint-Brieuc). Refus ! Il lui fallut menacer la « préposée » de téléphoner à la Préfecture et invoquer le fait que la langue bretonne venait d'être officiellement réadmise comme langue facultative au baccalauréat.

Il y a deux ans, en cette même mairie de Carhaix, une grand-mère vint inscrire son petit-fils. « Quel nom ? » interrogea le secrétaire. « *Yann*, » répondit la grand-mère. Et l'autre d'écrire froidement : *Jean*. La pauvre femme n'osa pas insister. Que le responsable de cette forfaiture sache bien que le temps des plaisanteries est passé.

Le 21 décembre 1955, le spirituel quotidien parisien *France-Soir* publiait une information ainsi titrée : Un nouveau-né ranime le séparatisme breton... parce qu'une mairie parisienne lui refuse le prénom de *Gwenaël*. Je ne m'arrêterai pas à éplucher le paquet de sottises chapeauté de si belle manière. Quelques passages de ce factum éclaireront nos lecteurs — si besoin en est encore — sur l'intellect de nos confrères d'outre-Couesnon.

« Une petite fille de quinze jours risque d'être à l'origine d'un renouveau du séparatisme breton, la mairie du XX^e ayant refusé au père du bébé, d'origine bretonne, d'enregistrer l'enfant sous le prénom de *Gwenaël*... Le refus de la mairie a toutefois suscité un certain émoi, puisqu'une « lettre ouverte », signée *Gwenaël*, a été adressée au maire et diffusée dans le quartier.

Cette lettre révèle que « le nouveau-né déclaré après *Gwenaël*, s'est vu attribuer sans difficulté le prénom de *Mohammed* ». « Faut-il y voir une injustice flagrante, une brimade envers les Bretons ? Oui », écrit l'auteur de la lettre. Nous ne pensions pas, poursuit-il, que le despotisme totalitaire allât si loin. Ainsi vous proclamez que les saints bretons n'ont pas droit de cité en France... Vous nous signifiez que la France se moque de la Bretagne... »

Mais le plumitif de « *France-Soir* », qui est sûrement un petit malin, nous offre son commentaire qu'il veut péremptoire. (Oyez bonnes gens et savourez ce fin morceau :

« En fait, répond l'Administration, c'est un Breton, justement, qui est à l'origine de cet état de fait : le grand juriste breton d'Argentré. Spécialiste de Droit interna-

tional privé, il a fait admettre que le statut national de l'intéressé est applicable, en France, pour le choix d'un prénom : un Anglais pourra appeler son fils Leslie ou Marmaduke ; un Arabe, Mohammed ou Larbi.

Les Bretons n'ayant, aux yeux de la loi française, aucun statut national particulier, les noms de leurs saints — qui, de plus, on le sait, ne sont pas tous officiellement « homologués » par l'Église (tandis que César, Kléber, Fochette, de Gaulle, évidemment...) — ne peuvent devenir des prénoms légaux. »

Cet amas d'énormités distillées dans le fief du « peuple le plus spirituel de la terre » par un anonyme scribouillard, s'attira une belle et fière réponse, solide et précise, qui semble avoir calmé notre pisse-copies, si l'on en juge par le silence qui s'ensuivit. Mais jouissons ensemble de cette réplique aussi sonore qu'une paire de claques, et dont nous vous donnons ici les passages essentiels :

« Monsieur le Rédacteur en Chef... Je porte à la connaissance de votre collaborateur que pour ma part j'ai fait enregistrer à la Mairie du XX^e ma fille, née le 6 juin 1952, sous les prénoms de *Arzela, Madalen, Ivona*, et, plus récemment, à la Mairie du XIX^e, mon fils, né le 24 août dernier, sous les prénoms de *Herve, Tangi, Malo*, ainsi qu'en fait foi le faire-part ci-joint.

Il est vrai qu'à chaque fois il m'a fallu avoir recours à la décision d'un procureur de la République qui, toutefois, sur simple présentation d'un calendrier de poche édité par la revue bretonnante « AL LIAMM » n'a fait aucune difficulté pour donner son avis favorable. Dans le premier cas, le procureur avait même précisé sur la demande : **CES PRÉNOMS ETANT CELTIQUES (sic), IL Y A LIEU DE LES ENREGISTRER** ».

...Par ailleurs, j'ajoute que le cas de mes enfants n'a rien d'unique et que, pour ma part, j'ai connu et connais encore, tant en Bretagne qu'à Paris, des personnes de tous âges prénommées officiellement : *Yann, Gwen, Goneri, Sezni, Yola, Gwenole, Gwenola, Tangi, Malo, Lena, Koulmiq, Arzel, Ronan, Nolwenn, Erwan*, etc...

Je sais bien par expérience, que, dans bien des cas, les parents se sont parfois heurtés au refus du personnel de l'état civil, qui a même généralement recours aux méthodes d'intimidation (Procureur, délai de 3 jours pour les déclarations à l'état civil, jugement du Conseil d'Etat) pour amener le déclarant, rebuté par les difficultés et effrayé par ces procédures, à se décider pour des prénoms

plus conformistes et figurant au répertoire de l'Administration.

Cependant, ainsi que le prouvent les faits, il suffit de ne pas céder à ces pressions, pour se voir accorder, bon gré mal gré, l'accord officiel qu'aucune disposition légale ne permet de refuser et que le bon sens et le droit élémentaire des gens recommandent de donner.

A son affirmation : « C'est la faute d'un Breton », je me permets de faire remarquer à votre collaborateur qu'il n'est pas très au fait de l'histoire de France ni de Bretagne, sans quoi il saurait que le grand juriste de droit privé international que fut Bertrand d'Argentré qu'il in-crimine, naquit à Vitré en 1519 et mourut en 1590.

Ce grand Breton avait donc 13 ans lorsque fut signé le Pacte d'Union qui fit juridiquement de la Bretagne une province autonome (« Province réputée étrangère ») dans le cadre du Royaume de France, jusqu'à la nuit du 4 août 1789.

La Bretagne avait donc à l'époque où il vivait un « statut national » à elle, ainsi que le prouvent les différents « droits et libertés » (assimilés plus tard à des privilèges par les révolutionnaires) stipulés dans les différents articles de l'Edit du Plessis-Macé de septembre 1532, que le roi de France François I^{er} s'engagea publiquement à « garder et observer inviolablement ».

De plus, j'ajoute qu'il est assez paradoxal d'imputer une telle responsabilité à un patriote breton comme le fut Bertrand d'Argentré, ainsi qu'en fait foi son *Histoire de Bretagne* parue en 1582, et les poursuites dont il fut l'objet de la part du pouvoir central de Paris rapport à cet ouvrage.

Seuls les événements historiques postérieurs à sa mort donnent éventuellement cette possibilité d'utiliser, contre la Bretagne et ses compatriotes, ses écrits en déformant sa pensée, encore que celui-ci n'ayant, pour ce qui concerne l'objet en question, traité que du droit international, on puisse dire que ceci est tout à fait indépendant du règlement national intérieur qu'un Etat tel que la France, dont dépend la Bretagne, a pu se donner par la suite à l'époque napoléonienne... »

L'auteur des lignes qui précèdent nous confie par ailleurs :

« Je précise que pour mon fils l'on voulait bien à la rigueur accepter Hervé avec un accent. Finalement, après avis du procureur de la République, il a été enregistré sans accent sur les registres de l'état civil, CAR MEME SUR CE POINT JE N'AURAIS PAS CEDE. »

Nous croyons volontiers notre ami, sachant qu'il écrivit à la même époque au procureur de la République et au préfet de la Seine pour protester contre l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des prénoms bretons. Les réponses du préfet que nous avons sous les yeux confirment ce que nous savions déjà : il s'agit bien, dans l'hostilité à tout ce qui est breton, d'une prise de position officielle. Dans sa première réponse en date du 14 novembre 1956, le Préfet de la Seine ne paraît guère au courant de la question, mais sa bonne volonté semble réelle et il promet l'ouverture d'une enquête. Las ! Quinze jours plus tard, une seconde lettre montre que le Préfet est renseigné, et, comme tous ses collègues de l'Administration, il se retranche derrière la loi de Germinal. L'enquête est close... Il n'en reste pas moins vrai que si chaque breton, heurté dans sa volonté de donner un prénom breton à son enfant, accablait de lettres et de protestations l'aveugle Administration qui lentement nous étouffe, nous finirions bien par faire rapporter la loi du l'An II.

Dans les cas précités, les parents ont obtenu gain de cause. Démarches et discussions n'ont pas été vaines. Il n'en va pas toujours de même. Voici, à titre d'exemple, les passages essentiels d'une lettre que nous a adressée une mère de famille du Finistère :

« Je vous communique les renseignements concernant les quatre plus jeunes de nos dix enfants, dont la naissance n'a pas été enregistrée à l'état civil français :

- 7 - ADRABORAN, né le 24 janvier 1956
- 8 - MAIWENN, née le 7 janvier 1957
- 9 - GWENDAL, né le 15 octobre 1958
- 10 - DIWEZHA, née le 13 avril 1960

Pour ces quatre enfants, comme pour les précédents, les mairies nous ont refusé les prénoms et envoyés au Palais de Justice, au Service où s'adressent les étrangers !

D'année en année, les difficultés ont été croissantes (avec les guerres d'Indochine et d'Algérie), plus particulièrement pour MORGANN, sixième enfant, née le 17-6-54, pour laquelle nous avons dû discuter pendant six jours, dont les deux derniers uniquement au sujet de « l'obligation » du e terminal.

A la suite des événements d'Algérie, le Procureur de la

République a changé. Le nouveau, plus « dur » que tous les précédents, n'a pas jugé bon de recevoir les Bretons. C'était naturellement nous mettre dans l'impasse et, croyait-on, nous mater. Il nous fallait donc aller au delà des menaces et faire un exemple. Nous avons alors consigné par lettre recommandée au Procureur ces faits inadmissibles et lui avons demandé rendez-vous une nouvelle fois pour le lendemain. N'ayant pas été reçus dans les délais impartis, nous avons envoyé une seconde lettre recommandée, ainsi qu'une au maire, tenant lieu de déclaration de naissance. Nous avons prouvé notre bonne volonté et eux leur intransigeance de jacobins. Par ailleurs, notre dossier était étayé de témoignages dus à des personnes — dont un maire — qui avaient bien voulu nous accompagner au service de l'état civil, *les huissiers se refusant, par crainte, à venir constater ces déclarations.*

Pour la deuxième (n° 8) née dans ces circonstances, ce fut le même « cirque », ainsi que pour le troisième. Nous avons eu cependant une « concession » pour celui-ci : le chef d'état civil de la mairie voulait bien l'enregistrer sous le prénom de *Gwenaël*. Cette proposition ne manquait pas de piquant, quand on sait que *Gwendal*, que nous choisissons, est dans les calendriers bretons et que *Gwenaël* avait fait peu de temps auparavant un petit scandale dans la presse française, parce qu'étant notamment refusé et refusable (!?) en parallèle avec le prénom *Mohammed* qui, lui, était accepté à cette époque ! (Voir plus haut.)

Pour la dernière-née, quoique lassée de tant de mauvaise volonté, j'ai constitué encore une fois un dossier couvrant notre position. Le Procureur du jour a reçu cette fois notre représentant et a déclaré que *Diwezha* était un très joli prénom et qu'il l'acceptait volontiers comme deuxième prénom — attestation écrite. Hélas ! nous, Bretons, le voulions en premier... Nous avons eu DES MENACES D'INCARCERATION SOUS 20 JOURS SI NOUS N'OBTEMPERIONS PAS A LEURS EXIGENCES « ROMAINES ». Dernièrement, en octobre, J'AI ETE INCULPEE DE NON-DECLARATION DE NAISSANCE D'ENFANT, ET JE RISQUE, SOI-DISANT, TROIS ANS DE PRISON (cumul, récidive, etc...). Il n'y a que l'Etat français pour ne pas sentir le ridicule de ces intimidations... »

Nos lecteurs admireront le cran de cette famille bretonne que rien n'a pu intimider ni détourner de son devoir et qui a préféré s'exposer à des sanctions graves plutôt que de voir ses

enfants couchés sur les registres de l'état civil français sous des prénoms marqués du signe de la servitude.

Avant d'affronter la mairie, les parents subissent souvent d'autres assauts.

« A la maternité, a commencé l'opposition aux prénoms bretons que je voulais donner à ma fille, nous déclare un correspondant Cornouaillais. Cette opposition a été forte puisqu'on était arrivé à faire céder ma femme et à lui faire admettre un prénom français, Blanche ou Candide, je ne sais plus (au lieu de Gwen), sous prétexte qu'un prénom breton ne serait pas accepté. A moi on a seulement fait sentir que j'aurais des difficultés ! On sent une hostilité profonde aux prénoms bretons, puisque des gens, même non mandatés pour le faire, cherchent à traduire en français les prénoms bretons. »

« L'opposition de l'Etat français est particulièrement criminelle, trouve-t-on dans une autre lettre, car voici le processus appliqué en règle générale :

1. - La première obstruction est en clinique, car les responsables vivent dans la crainte : il faut être ferme !

2. - A la mairie, on vous refuse catégoriquement et automatiquement les prénoms bretons, et on vous menace. Il faut insister et avoir des témoins de préférence. L'employé de l'état civil vous établit alors une fiche à l'adresse du Procureur de la République demandant si tels et tels prénoms peuvent être acceptés.

3. - On se rend au bureau du Procureur, muni de la feuille. On vous oppose un refus ; mais un homme intelligent jauge votre degré d'entêtement — déterminant — tandis qu'un imbécile vous oppose une fin de non-recevoir. Partout, menaces, exemples, etc... Au cours de ce périple on vous parlera de prison, de non-remboursement de la Sécurité Sociale. Si vous persistez (*les gens cèdent en général à ce stade*), non-paiement de la prime de naissance, suppression des allocations familiales (les fiches d'état civil étant exigées par ces organismes)... On vous dira que vos enfants ne pourront pas aller à l'école, ni passer leur permis de conduire, ni posséder de compte en banque, ils ne feront pas le service militaire, ne seront pas « contribuables » (!), etc., etc... Ces mêmes menaces, parfaitement orchestrées, nous ont été faites partout. Un seul employé cependant a poussé plus loin en nous disant que.

finalement, ces enfants ne pourraient pas prétendre à une succession... »

Nous n'avons publié aujourd'hui qu'une partie de notre abondant dossier. Mais déjà les premières conclusions s'imposent. Laissons encore la parole à nos amis :

« Les Bretons ont la réputation d'être tenaces, écrit l'un d'entre eux, et en ce qui me concerne, la ténacité a été payante dans ces affaires. Que mon attitude serve d'exemple à tous mes compatriotes désireux de donner des prénoms bretons à leurs enfants. *La règle : NE PAS SE LAISSER INTIMIDER ET, FORT DE SON BON DROIT, TENIR TETE.* »

Et la mère de dix enfants de conclure à son tour :

« Nous pouvons estimer à juste titre que CES MANŒUVRES SONT RACISTES et QU'ELLES TENDENT A DETRUIRE LES SIGNES DISTINCTIFS DE NOTRE PEUPLE, comme on s'est attaqué jusqu'alors à nos noms patronymiques et à nos noms de lieux. Plus d'un million de Bretons très certainement portent, par influence criminelle, des prénoms qu'ils ne devraient pas avoir. Nous pensons que cette défense de base est aussi importante que celle de la langue bretonne et qu'elle doit se situer dans le même combat. »

Des pages qui précèdent il ressort, en effet, que le but recherché est bien la destruction totale de la personnalité bretonne. Il faut que disparaisse toute trace de notre passé pour que l'assimilation soit complète ! On invoque parfois le « pittoresque » de certains prénoms bretons, pour déconseiller aux parents de les utiliser ; ou encore le « bien » de l'enfant qui souffrira (?) peut-être en grandissant de « l'originalité » de son prénom. Mais on comprend mal dans ce cas que d'autres noms (vraiment « pittoresques » ceux-là !) soient acceptés sans difficulté et que la fameuse loi de Germinal An II autorise les prénoms dits « rustiques », à la gloire, entre autres, des instruments aratoires : Brouette, Pioche, Pelle. On ne sait si c'est cette même loi qui a fait accepter en septembre dernier le prénom de « de Gaulle » pour un petit algérien ! Et cela,

sans rire ! Voyez plutôt le « Parisien Libéré » du 13 septembre 1960, ou encore « Paris-Presse » qui a publié une photo de ce bébé privilégié !...

Mais comment faut-il interpréter ces lignes du Préfet de la Seine :

« Aux termes de la loi du 11 Germinal An II, les noms en usage dans les *différents calendriers* et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne peuvent seuls être reçus comme prénoms sur les registres de l'état civil ; en dehors des possibilités ainsi prévues, l'avis du Parquet doit être sollicité. »

Retenez bien ce texte et munissez-vous d'un calendrier « Al Liamm » quand vous allez faire vos démarches, en invoquant s'il le faut la lettre du Préfet de la Seine en date du 3 décembre 1956.

Nous continuerons, dans le prochain numéro, la publication de notre dossier. Dès à présent, il est peut-être bon d'envisager la création d'un Comité des Familles Bretonnes, dont le but serait d'intervenir partout où surgirait quelque opposition à l'inscription de prénoms authentiquement bretons. Que nos amis y songent et veuillent bien me donner leur avis.

(A suivre.)

« Il manquait encore un gros morceau à la France pour être à peu près complète : la Bretagne. Quand la duchesse Anne de Bretagne se trouva héritière à marier, la fille de Louis XI, qu'en mourant il avait nommée régente, proposa à la duchesse bretonne d'épouser son petit frère le roi. **CELLE-CI NE VOULAIT PAS.** Alors Anne de Beaujeu lui fit présenter la demande en mariage **PAR UNE ARMÉE DE QUARANTE MILLE GENS D'ARMES...** et la Bretagne fut réunie par mariage à la couronne de France. »

« L'Histoire de France racontée à François et Caroline », (p. 101 et 102), par JEAN DUCHE, Paris 1955 (Bibliothèque Rouge et Or.)

Les bonnes lectures...

...Un jour l'adjudant Ferrand releva la liste des tondeurs de moutons, des Bretons et des employés de la S. N. C. F., ceux-ci pour la cinquième fois au moins. Il est bien entendu que toutes ces inscriptions corporatives ou autres sont des symptômes de libération et que les catégories demandées sont de la classe. Chamberlot continue à se faire inscrire. Orain, natif du Morbihan, hésite, non qu'il renie la Bretagne, mais il flaire un piège. On parle beaucoup en effet d'une Bretagne libre, indépendante sous la suzeraineté du grand barde Adolfec. Quelques prétendus séparatistes notoires ont déjà été libérés pour la propagande.

— Ils sont séparatistes et notoires comme mon derrière, dit Orain. Par la suite, j'ai appris que parmi ces séparatistes d'occasion les Allemands avaient libéré un Juif : demi-Juif plus exactement, par sa mère dont il avait hérité un masque édifiant, un vrai Goldberg de caricature. Je pense que les menhirs se sont tapés le derrière sur les dolmens, et pour cette bonne farce je veux bien que notre sémite à l'armoricaine soit promu à la dignité druidique...

✱

...Parmi les rares qu'on voyait s'attarder dans la même place, il y avait... ceux qui, par éducation ou tempérament, cultivaient la fidélité au saint amour du travail. Il faut dire que l'employeur ayant mis la main sur de telles perles s'acharnait de son côté à ne pas les lâcher. Dans cet ordre d'idées, les Bretons l'emportaient de très loin. Ils mettaient inconsidérément leurs vertus traditionnelles de constance et de dureté au labeur, au service de la grosse Rèche, ce qui transformait ces guerriers fameux en bons « arbiteurs », c'est-à-dire en déplorables prisonniers. Leur zèle, leur conscience, leur application faisaient peine à voir et contribuaient à maintenir chez les employeurs des exigences tout à fait fâcheuses à l'égard des non-Bretons. Si la plupart d'entre nous boudaient à la besogne par devoir et quelques-uns, je dois le dire, par dispositions naturelles, les Bretons s'y acharnaient, sans doute en vertu d'on ne sait quel intérêt supérieur du travail et de l'ouvrage bien faite. Poursuivant leur petite idée, les Allemands avaient astucieusement logé les Bretons dans une baraque spéciale afin de nous habituer peu à peu à l'idée du séparatisme. Puis il y eut de-ci de-là de petites faveurs officieuses sur le saucisson et de sournoises gamelles de propagande, ce qui était déjà plus malin. Ma foi, Le Moal était bien content de rentrer le soir dans une piaule pleine de pays et quant à ces rabiots

de mauvais aloi, il les bouffait d'un franc appétit sans cesser de se dire que la Bretagne était toujours en France. On s'en doutait, mais il est quand même intéressant de savoir que l'unité de la France n'est pas à la merci d'un casse-croûte. Les Allemands n'ont pas eu de chance avec leurs petites combines ethniques. Pour moi, ils ont dû s'apercevoir au dernier moment que leur histoire de racisme collaient plus ou moins bien avec le truc de l'Europe nouvelle et ils ont pataugé. En l'occurrence, reprendre une question qui a été architranchée par Du Guesclin et toutes les filles de France qui filèrent pour lui, c'était, à mon sens, une besogne en dehors de leurs moyens. En tous cas, ces Bretons travaillant beaucoup avaient une grand'faim que leurs patrons ravis s'évertuaient à calmer à coups de pains de trois livres et qu'eux-mêmes apaisaient par d'étranges soupes d'os, de betteraves et de simples dont Emile lui-même prétendait que le fumet lui coupait l'appétit, mais je n'en croyais rien. Un jour il arriva qu'une sentinelle, apparemment curieuse de mœurs celtiques, s'avisait de fouiller un peu sérieusement certains recoins d'une chambre particulièrement typique au témoignage de son nez. Il y découvrit un petit élevage de lapins dans un lit inoccupé et la valeur d'un bûche d'escargots entretenus en bonne santé sous une paille régulièrement humidifiée.

JACQUES PERRET.
Le Caporal Épinglé
NRF 85^e édition
(pages 74 et 122)

Est-ce de l'histoire nationale pour un Breton que la biographie des descendants de Clovis et de Charlemagne, lui, dont les ancêtres, à l'époque de la première et de la seconde race, traitaient avec les Franks de peuple à peuple. »

AUGUSTIN THIERRY,
Lettre sur l'Histoire de France.

Ar vro voemet

Turmud de Gaulle o klask adkavout evit Bro-C'hall ur roll etrevroadel ha n'he deus ket bet mui abaoe 50 vloaz a zo tregasus evit kalz tud e broioù ar C'hornog, hag e lec'h all ivez moarvat.

Abred en doa kinniget un diskoulm da gudennoù Tunizia ha Marok, ha roet o frankiz d'ar pobloù du en Afrika. Disklêriet en doa ivez e chomfe feal da Urzhiadur ar Feur-Emglev Norzh-Atlantek ha d'ar C'henvarc'had, tra ma priente un diskoulm da guden Aljeria. Evel-se e roe da grediñ da veur a arvestour he doa adkavet Bro-C'hall he skiant a-benn ar fin.

Neuze, a-daol-trumm en hañv 1960 e kinnige pep tra treiñ da fall. C'hwitañ a rae divizoù Melun. Goude e voe klevet D. G. oc'h ober goap eus ar « penefi » -hont e New York. Ha n'en em zirenkas ket da vont di, daoust ma oa eno renerien heverkañ ar bed ha re ar stadoù nevez afrikat. Petra en doa da c'honit o tismegañsiñ ar re-se ? Ken souezhus all e oa pa glaske lakaat Bro-C'hall dizalc'h diouzh an Urzhiadur Norzh-Atlantek en ur arnodenniñ evit kaout e vombezennoù nukleel dezhañ e-unan. Ha goude kenober da aozañ an emglev etre an Alamagn ha Bro-C'hall e kinnige dispenn an oberenn-se en ur ginnig furmiñ ensavadurioù europat nevez. Irienniñ a rae a-enep striv Adenauer da gevrediñ ar 6 hag ar 7, tra ma c'houlenne ma vije anzavet da Vro-C'hall roll ar renerezh en Europa.

Peseurt abegoù a oa d'ur seurt politikerezh ? Kement a zo c'hoarvezet nevez 'zo a ziskouez ar jeneral e-giz un « oadman out », un den en e-unan. Lavaret en deus e oa d'an holl ha da nikun, ha ne vefe biken prizoniad ur gostezenn. Evit ar mare en deus degaset beli hag ur seblant a-nerzh da Vro-C'hall evel-se.

Met n'en deus ket degaset unvaniezh e gwirionez e-touez ar C'hallaoued gant ur seurt emzalc'h. Unvez Vro-C'hall a zo un dra a-ziwar c'horre, o terc'hel a-drugarez da z-de Gaulle e-unan. Aze emañ an dalc'h : kement tra a vez graet eno a zo skourret ouzh de Gaulle.

Hogen ar pezh a c'hoarvezo pelloc'h e Bro-Chall a vo diouzh ar re renet kentoc'h eget diouzh ar rener. En amzer-vremañ n'eus lec'h ebet evit menozioù a veurded na gweledigezhioù istorel de Gaulle. Bro-C'hall a-vremañ a zo un dra a c'hiz kozh, kamm-amzeriek. A-raok ma c'hello kemer he flas er bed nevez e ranko bout adc'honet. Peseurt stumm a vo da Vro-C'hall en amzer da zont ? N'eo ket aes da ziawelout. Hogen ar soñj siek-se hag a zo e penn koulz lavaret an holl C'hallaoued, e ve Bro-C'hall kreizenn ar bed, a rank bezañ distaolet. En holl gostezennoù gall, kleiz koulz ha dehou, emañ sorc'henn an dud, en o faltazi hag en o zrivliadoù, gant ar menoz-se. N'eo ket de Gaulle an hini a lakay anezho da gemmañ.

Ar c'herse o vezañ bet faezhet ken alies a dlefe lakaat Gallaoued ar remziad nevez da zegemer ar renk a zere dezho e-touez broadoù ar bed, ha da asantiñ ma tougo an holl vroadoù-se, ha pa ve bihanoc'h o foblañs, o lodenn da sevenadur mab-den hervez o galloudezhioù, da lavarout eo en ur ziorren o c'hultur.

Y. GOFF, 15-5-1961.

VIENNENT DE PARAITRE

TROIS ILLUSTRÉS POUR ENFANTS

- * KROC'HEN AZEN
- * AR C'HAVR HAG HE MENNIGED
- * MOJENNOU YANN AR FEUNTEUN

2 NF l'exemplaire ; 12 pages de texte,
12 pages d'illustrations en couleurs

P. BODENAN, Verger St Yves, Stang ar C'hoad
Kerfeunteun, QUIMPER — C. C. P. 212-23 Rennes

TOUR D'HORIZON

PAYSANS BRETONS.

Ils ont mis le problème breton à l'actualité. Le grand ennui des officiels et de leur presse a longtemps été qu'il ne se passât rien en dehors de Bretagne : c'était bien la première fois que l'on voyait les cercles gouvernementaux souhaiter qu'une agitation s'étende. La Bretagne ne devait pas bouger seule ! Le président de la F.N.S.E.A. affirmait avec fracas qu'aucune dissidence bretonne n'était possible et que « toute » la paysannerie française allait bientôt entrer en action. Depuis, en effet, l'agitation s'est étendue à la France ; mais elle a cessé en Bretagne. Nots sommes vraiment particularistes. La presse internationale ne s'y est pas trompée : elle a noté le problème national sous-jacent.

QUIMPER LE 12 JUIN (ABANNA).

Le 12 juin étaient jugés, au tribunal de Quimper, les 16 cultivateurs de la région de Pont-l'Abbé accusés d'avoir brûlé des urnes le 4 juin lors des élections cantonales. Comme la presse l'a relaté, un millier de paysans étaient massés devant le Palais de Justice, attendant dans le calme le verdict, puis, celui-ci étant connu, — condamnation de 8 à 15 jours de prison, — conspuant le tribunal, le gouvernement, malmenant le front des C. R. S. qui occupaient en formation de combat la rue du Palais dans son entier. J'ai suivi de près cette manifestation. Il y avait là ceux qui étaient venus par pure obéissance aux chefs syndicaux ; et ceux qu'une conviction, en plus de l'ordre reçu, poussait de l'avant, — c'est eux bien sûr qui donnaient le ton. Cette conviction cependant, pour être entière et profonde dans son élan, m'est apparue le plus souvent confuse dans son expression, hésitante dans les voies à prendre ; en dépit de la détermination, de l'audace des coups entrepris, l'action restait informe et n'avait d'unité que par la « résistance » que constituaient les carrés de C. R. S. Les dirigeants, employant les paroles qu'ils croyaient sans doute être d'usage en telle circonstance, demeuraient en décalage par rapport à l'atmosphère ; on les écouta attentivement, mais le ressort était ailleurs. Du reste, dirigeants comme manifestants pris à part montraient une perméabilité surprenante à qui connaît la réserve bretonne, une « avidité d'information » : venant à peine de découvrir l'ampleur de l'action engagée et sa concordance avec leurs plus vives aspirations, tous les esprits sont comme en gestation des nouveaux motifs rendant mieux compte de l'entreprise, d'un réajustement à la gravité de ce qu'ils font, des raisons pour lesquelles ils le font. Les Bretons ne se battent pas pour des pommes de terre...

Une évidence s'impose : de toutes les populations et communautés ethniques contenues dans le cadre français, seule la Bretagne a su résister au sort implacable imposé par Paris, échapper à la mort du

« désert français ». Elle seule à la fois s'est donnée un mouvement intellectuel national vigoureux et a gardé le ressort d'un soulèvement populaire général. Certes, à l'heure où j'écris, la jonction n'est pas pleinement opérée encore entre ces deux expressions du tréfonds de notre peuple, entre la conscience nationale bretonne et la volonté enthousiaste de vivre du peuple breton, mais elle est inscrite dans le cours naturel des choses. Seul un tour de force des maitres en aménagement d'évidence qui règnent à Paris, en prolongeant l'hypnose où ils maintiennent les Bretons depuis 150 ans, pourrait encore entraver cette jonction qui paraît hautement probable dans la conjoncture présente.

LA POLITIQUE ET LES ARTICHAUTS

Interviewé par *L'Express* (13 juin), M. Jean-Louis Lallouet aurait dit : « L'autonomie ? Et les artichauts, alors, qui les bouffera ? » Au fait, sans l'autonomie on ne semble pas trouver grand monde pour les bouffer : au pire, les choses n'iront donc pas plus mal. Et l'exemple des pays devenus autonomes montre qu'elles iront beaucoup mieux : et on nous les paiera en bonnes devises, nos artichauts.

QUÊTE POUR LA LANGUE BRETONNE.

Dans son appel en faveur de la Quête, le vice-président de la F. C. B. a déclaré (« Breiz », Avril-Mai) qu'une compression sévère des dépenses avait « permis, au début de cette année, de répartir d'importantes subventions, dans un esprit de large union, entre tous les groupements qui enseignent le breton ». Nous avons bien lu : tous les groupements. Grâce à la lettre-circulaire de *Kuzul ar Brezhoneg*, nos amis ont pu savoir que, malheureusement, l'union était loin d'être faite car, par exemple, SKOL OBER, qui enseigne le breton depuis plus de trente ans, n'a, cette année encore, rien reçu : pas le moindre centime.

Des demandes de subventions ont été faites : par les Editions « Al Liamm », qui ont à leur catalogue des dictionnaires, grammaires et autres ouvrages d'enseignement, par les Editions de Livres Illustrés pour Enfants, par « Skol Ober », le cours par correspondance de Mlle Gourlaouen, par le Camp Interceltique des Bretonnants, et par les Editions de la Bible. Nous croyons savoir que les réactions seraient assez graves si ces demandes étaient, une fois de plus, ignorées. Nous répétons qu'aucune des œuvres affiliées au *Kuzul ar Brezhoneg* n'a jamais reçu la moindre subvention, à l'exception de « Skol Ober » qui s'est vu attribuer, il y a plusieurs années, le Denier du Pauvre (50.000 anciens francs) et la publication enfantine « Wanig ha Wenig » qui a reçu deux fois 10.000 anciens francs. Nous demandons à nos amis de protester sans relâche auprès de la F. C. B. pour qu'une solution de justice soit, enfin, donnée au problème. Nous remercions de tout cœur ceux qui nous ont défendus.

PAYS DE GALLES.

Aux récentes élections aux Conseils de Comté et de District, le Parti National Gallois obtenu de nouveaux succès : 6 de ses candidats officiels ont été élus, ce qui porte le nombre de ses représen-

tants aux divers conseils — sans compter les conseils municipaux — à 193. L'un des candidats, M. Gwynfor Evans, ayant fait acte de candidature en gallois, et son inscription ayant été refusée, une action légale et populaire est en cours pour obtenir à la langue nationale un statut digne d'elle.

PROCES.

On se souvient que les militants bretons qui ont manifesté à Rennes lors de la venue de M. Debré, le 24 janvier 1960, se sont vus condamner à de lourdes amendes. L'un d'eux, G. Toubianc, nous communique le texte de la lettre qu'il a adressée, le 24 mars, à M. le ePrcepteur de Rennes :

« En réponse à votre avertissement du 15 mars 1961 nous requérant d'avoir à vous payer la somme de 1.485,15 NF en exécution d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de Rennes du 4 janvier 1961, j'ai l'honneur de vous notifier par la présente que nous tenons le susdit jugement pour nul et non avenu car contrevenant aux dispositions du Traité d'Union de la Bretagne et de la France du 4 août 1532 interdisant à un Tribunal français de connaître en première instance d'un délit commis en Bretagne par un sujet breton et qui, en tout état de cause, soumet un jugement de Tribunal français aux formes de l'exequatur pour qu'il puisse être exécuté en Bretagne. »

ELECTIONS EN ALSACE (R. P.).

Aux dernières élections cantonales, M. Forjonnell s'est présenté dans le Haut-Rhin, avec un programme réclamant pour l'Alsace l'application de la politique d'autodétermination.

L'hebdomadaire français *Rivarol*, qui semble ne pas vouloir comprendre que le monde est en mouvement et que l'Europe qu'il préconise doit s'organiser en tenant compte des droits des gens et des peuples, ironise lourdement et conclut :

« Nous nous permettons de suggérer aux autonomistes bretons de se hâter de profiter de la conjoncture pour se réclamer du général de Gaulle et former le G. P. R. A. (Gouvernement provisoire de la République Armoricaire). Ainsi, dans quelques mois, quelques années au plus, le chef de l'Etat aura la satisfaction de gouverner, selon ses principes, le territoire compris entre la rue du Faubourg Saint-Honoré et l'avenue Gabriel. »

Personnellement, nous n'y voyons aucun inconvénient... Et c'est avec plaisir que nous avons vu M. Forjonnell obtenir 20 % des voix : nos félicitations.

LA REPRESSION AU PAYS BASQUE. (R. L.).

Un de nos fidèles abonnés nous transmet d'importants passages du document traduit de l'espagnol par Juan Marey, paru dans *Espirit* (n° 2, Février 1961). L'auteur de ces lignes est un jeune Espagnol, catholique, anti-franquiste, emprisonné :

« La dure obligation d'être Espagnol. Nous voici à Bilbao, capitale de la Biscaye, l'une des trois (1) provinces basques. Le 15 août

commencent les fêtes les plus importantes de l'année. Elles durent jusqu'à la fin du mois. Pendant l'été 1959, avant la fin des fêtes, la police commence à arrêter des nationalistes. Trifon Echevarria, lutteur basque dès l'époque de la République, ouvre la liste. Condamné à mort après la guerre civile, sa peine fut commuée après qu'il eût attendu pendant des années l'exécution qui pouvait être ordonnée à tout moment.

Le chemin qui mène au sanctuaire de la Patronne de Biscaye, dont on célèbre la fête, apparaît couvert de drapeaux et d'inscription : « Gora Euzkadi ! », « Vive l'Euzkadi ! », nom de la patrie basque pour laquelle ils luttent. Et pendant que la fête espagnole continue, la rafle commence.

Aimer l'Espagne, ce n'est pas saliver devant le *Cid* pendant que la liberté est foulée aux pieds, ou délirer en célébrant des gloires mortes pendant que l'on tait, par rancune, les gloires vivantes de ceux qui réclament leur nationalité. A Bilbao la fête bat son plein. Et les commissariats commencent à se remplir de détenus. Ce sont des hommes du Front National Basque.

L'Euzkadi possède aussi sa nouvelle vague. C'est en septembre qu'elle commence à prendre le chemin de la prison. De septembre 1959 à novembre de la même année, les arrestations succèdent aux arrestations. Certains emprisonnés n'ont que dix-huit ans, leur âge varie entre dix-huit et trente-deux ans. Ce sont des garçons qui ne se posent que depuis très peu de temps des problèmes d'ordre social et politique, des hommes nouveaux. Encore une fois, la haine de la jeunesse. Ce sont presque tous des étudiants. Encore une fois, la haine de l'intelligence.

Eymar (2) intervient. Pendant quelques mois, les détenus sont mis à la disposition de la justice militaire. Puis le numéro 13 (3) prend les affaires en mains. Les détenus attendent une décision : liberté provisoire ou procès. Neuf mois plus tard, ils attendent encore. Le numéro 13 a inventé une nouvelle procédure : la détention provisoire en vue de procès qui ne sont jamais instruits.

Les Basques sont membres de la « Euzko Gaztedi », jeunesse du Parti National Basque, le parti de feu le Président Aguirre, le parti aussi de Jesus Galindez, l'homme qui dénonça la barbarie de Trujillo dans sa magnifique thèse de doctorat sur le « Caudillismo » en Amérique hispanique et qui fut assassiné par les agents de Trujillo.

Alors que partout dans le monde, on salue la naissance des nations nouvelles, dans cette partie de la Péninsule Ibérique, que nous les Espagnols appelons la Biscaye et que les Basques appellent l'Euzkadi, les hommes de la « Euzko Gaztedi », tous les hommes, car la prison est l'« alternativa » (4) de l'adolescence, sont arrêtés, soumis aux brutalités policières et emprisonnés, accusés qu'ils sont de vivre pour leur nationalité...

A la prison de Carabanchel (5) entre un nationaliste basque, que l'on a arraché à sa terre pour l'incarcérer. Gabriel Moral Zabala, 25 ans, achevait ses études de marin, lorsqu'il fut arrêté un mois après les fêtes de Bilbao. On le met au cachot, on l'isole, peu de temps après son internement. La Garde Civile le transfère à Madrid. Un transfert humiliant, menottes aux poings, de prison en prison. C'est Noël. Les catholiques espagnols persécutent les catholiques basques. Alleluia !

Gabriel Moral après plusieurs mois d'incertitude est déféré devant le numéro 13, les compagnons de Bilbao sont aux mains du n° 13. Un autre est conduit de San Sebastián à Madrid. Blanco Camarero (6) se charge de l'affaire.

Antonio Amat est toujours en prison. Ceux du Front National Basque sont toujours en prison. Gabriel Moral Zagala, marin basque et patriote jusqu'à la dernière goutte de son sang, est toujours en prison. Ceux de la « Euzko Gaztedi » sont toujours en prison. »

Un détenu politique.

- (1) Petite erreur : il y a quatre provinces basques occupées par l'Espagne : Alava, Biscaya, Guipuzcoa, Navarra. (N.D.L.R.)
- (2) Eymar : un ancien militaire — juge au tribunal spécial pour activités extrémistes. Très dur.
- (3) le numéro 31 : Tribunal spécial pour propagande illégale. Siège à Madrid.
- (4) Alternativa : consécration par un torero du « novillero » débutant. Le « novillero » est par l'alternativa élevé au rang de « matador de toros ».
- (5) Carabanchel : prison de Madrid.
- (6) Blanco Camarero : Jacinto Blanco Camarero est un homme fort du régime franquiste. Très cruel, il dirige le numéro 13.

PUBLICITE.

Un ami, de passage dans la région de Morlaix, a pu voir sur de grandes affiches publicitaires le texte que voici :

- « Une cigarette , »
- « Ya, mez ar gwella da beza fumet. »
- « Une gauloise Disque bleu filtre ? »
- « Ya zur ! »

Un montage photographique accompagne le texte.

NOUVELLES REVUES.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur trois nouvelles revues :

- *Europa Ethnica*, en allemand, français, anglais, consacrée aux problèmes européens, trimestrielle, abonnement : 130 öS. Editeur : Wilhelm Braumüller, Wien IX, Servitengasse 5.
- *Celtic Voice*, en anglais, breton, gallois, gaélique, consacrée aux questions celtiques. 4 shillings par an, trimestrielle. Directeur : A. Graham, Flat 3, 9 Clydesdale Road, London W II, England.
- *Gwerin*, consacrée à l'édition de textes folkloriques bretons. Directeurs : Maodez Glanndour et Abeozen. 10 NF l'an, secrétaire J. Queille, 27, rue Notre-Dame, Guingamp, C.C.P. 1240-22 Rennes.

Dans une prochaine rubrique sur les journaux et revues — rubrique que l'abondance des matières ne nous permet pas d'inclure dans ce numéro — nous parlerons plus longuement de ces éditions.

LANGUE OU DIALECTES ?

Dans une réponse au Directeur de *Celtic Voice*, l'ambassade de France à Londres a déclaré que l'enseignement du breton posait de graves problèmes à cause de l'existence de quatre dialectes ! Et l'orthographe « Universitaire », alors ?

FLANDRE.

Les Bretons se rendant en Flandre sont cordialement invités aux grandes réunions flamandes : Antwerpen (Anvers), Fête du Chant Flamand, 2 juillet ; Diksmuide (Dixmude) 34^e Pèlerinage de l'Ijzer, 20 août.

CONGRES CELTIQUE.

Le Congrès Celtique International se tiendra cette année à Galway, du 14 au 19 août. Les Bretons bretonnants qui désireraient s'y rendre sont priés d'écrire d'urgence au secrétariat de la Section Bretonne *Ar Bed Keltiek*, Mlle Martin, 21, rue de Dixmude, Brest Saint-Marc (Finistère).

AR PEVAR HENT.

La jeune Compagnie théâtrale *Ar Pevar Hent*, dont la réputation n'est plus à faire, organise une tournée de représentations en Bretagne en juillet et août. Les personnes qui désireraient la voir se produire dans leur localité sont priées de se mettre en relations avec son directeur : J. Moign, Cité Verte, Bt 4, Sucy-en-Brie (S.-et-O.).

N'OUBLIEZ PAS :

— *Camp des Bretonnants* : Loguivy-Plougras, 14-30 Juillet ; s'adresser à Madame de Bellaing, 28, rue des 3-Frères-Le-Goff, Saint-Brieuc.

— *Camp de B. A. S.*, Ecole Saint-Jean, Guéméné-sur-Scorff, 7 au 15 août. S'adresser à P. Monjarret, 18, boulevard Joffre, Lorient.

— *Congrès Celtique International*, Gaillimh, Irlande, 14 au 19 août : s'adresser à Mlle Martin, 21 bis, rue de Dixmude, Brest Saint-Marc.

VIENT DE PARAITRE :

An Tri Boulomig Kalon Aour est paru. Il a été envoyé aux souscripteurs. Nous rappelons les prix : 22,00 NF, 18,00 NF et 9,00 NF. S'adresser à R. Huon, 132, rue de Verdun, Brest Saint-Marc (Fin.). C. C. P. 1629-14 Rennes.

Le Livre de l'année

AN TRI BOULOMIG KALON AOUR

par

ROPARZ HEMON

humour...

fantaisie...

poésie...

PLUS DE 200 PAGES - A PARAITRE EN MAI



Prix de souscription :

- 20 exemplaires sur Velin Pur Fil numérotés de 1 à 20 22.00 NF
- 30 exemplaires sur Alfa numérotés de 21 à 50 18.00 NF
- édition ordinaire 9.00 NF

Prix majorés à parution.

On souscrit chez : R. HUON,
132, rue de Verdun, BREST SAINT-MARC
(Finistère) — C.C.P. 1629-14 Rennes

EDITIONS AL LIAMM EDITIONS AL LIAMM EDITIONS AL LIAMM

TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE - JUPES
ECHARPES - CRAVATES HOMMES

Décors et coloris spéciaux pour groupes et clans bretons

Yvonne Guellec

Manoir de Krec'h-lan - Kerfeunteun - Quimper

Spécialité de kabigoù bretons

C. C. P. Rennes 1338-47

Tél. : 8-19

VINS FINS

Alsace : Mergy de Riquewihr

Bourgogne : Terrand, Nuits St-Georges

Bordeaux : Uzac

Porto Robertson

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare

CONCARNEAU — Tél. 7-31

H. DANIGO 26, Av. de la France-Libre
BOUQUINISTE QUIMPER - K (Finistère)

achète et vend

LIVRES EN LANGUE BRETONNE

TOUS OUVRAGES SE RAPPORTANT A LA BRETAGNE

Listes périodiques

Service gratuit sur demande

Pour suivre le Mouvement Gallois

Lisez :

WELSH NATION

organe mensuel (en anglais) du Parti National Gallois

Abonnement : 4,50 NF

Lisez aussi :

Y DDRAIG GOCH

mensuel gallois du Parti

Abonnement : 4,50 NF

Faire envoi au trésorier d' AR VRO